

VOYAGE

DANS LES DÉSERTS

DU SAHARA,

Par M. FOLLIE, Officier d'administration dans les Colonies.

CONTENANT,

- 1^o. La relation de son naufrage et de ses aventures pendant son esclavage ;
- 2^o. Un précis exact des mœurs, des usages et des opinions des habitans du Sahara.

A PARIS,



Chez les Directeurs de l'Imprimerie du Cercle Social,
rue du Théâtre Français, n^o. 4.

(1 7 9 2.)

L'an premier de la République Française.

PREMIÈRE PARTIE.

Relation du naufrage de M. Follie , et de ses aventures pendant son esclavage.

J'AVOIS passé douze années dans les différents détails de l'administration de la marine, j'avois fait quatre campagnes dans les Indes occidentales avec MM. Dampierre et de Monteil : mon exactitude à remplir les diverses places que j'avois successivement occupées, m'avoit mérité l'estime de mes chefs, lorsque le roi, à qui on rendit un compte avantageux de mes travaux, me donna le brevet d'officier dans l'administration des colonies, et me destina à en exercer les fonctions dans le Sénégal.

Mes ordres reçus, je partis de Paris le 26 octobre 1783, emportant avec moi les regrets de ma famille, et lui laissant les miens. Le 19 décembre suivant fut le jour de mon départ de Bordeaux : je m'embar-

quai sur le vaisseau *les deux Amis*, commandé par le capitaine Carsin.

Le vent devenu favorable nous présageoit la plus heureuse navigation : nous descendîmes la rivière avec la plus grande sécurité. Le 21, l'apparence d'un gros temps nous ayant retenus, nous restâmes vis-à-vis Royan jusqu'au 30.

La vue de la gabarre du roi *la Bayonnaise*, qui sortoit de la rivière, déterminâ notre capitaine à faire lever l'ancre. Sur le midi, le pilote côtier se retira, et nous fîmes route pour notre destination.

La nuit du 1^{er} au 2 janvier, le temps devint orageux, les vents passèrent dans la partie du sud, ils nous obligèrent de quitter notre route. Pendant quatre jours la mer fut des plus grosses ; on manœuvroit en désordre, les matelots fatigués craignoient déjà pour leur vie, l'inquiétude étoit peinte sur le front du capitaine, elle paroissoit dans tous ses discours : le peu de confiance qu'il avoit dans ses officiers, dont aucun n'avoit encore navigué dans des vaisseaux de construction hollandoise, l'inexpérience de l'équipage, dont la moitié n'avoit jamais vu la mer, tout lui faisoit

craindre un évènement fâcheux. Nous nous éloignions de plus en plus de notre destination : déjà on croyoit être près d'Ouessant, lorsque la nuit du 5 au 6 les vents s'étant calmés passèrent dans la partie du nord. Le capitaine en profita, on hissa toutes les voiles ; la route cessoit d'être périlleuse.

Pleins de l'idée agréable d'avoir évité un naufrage, nous nous livrions aux douceurs du sommeil que nous n'avions pu goûter depuis quatre jours. Le tems étoit sûr, aucun danger ne paroissoit nous menacer, lorsque tout-à-coup nous fûmes éveillés par une secousse horrible du bâtiment. Passagers et matelots, nous nous crûmes tous perdus. Le guy frappoit de tribord et de bas-bord sur les hauts-bancs, on craignoit pour le grand mât ; la fermeté du capitaine, qui sut conserver son sang-froid, le péril présent, l'air de confiance du second capitaine, tout anima les matelots : aucun d'eux ne craignit d'exposer sa vie ; ils firent avec courage, avec promptitude, les manœuvres les plus périlleuses, et la tranquillité de l'équipage succéda.

bientôt aux alarmes qui venoient de l'effrayer.

Le lieutenant, jeune homme rempli de présomption, tout-à-fait novice dans l'art de la marine, nous avoit exposés à ce péril. Les divers officiers d'un vaisseau en sont alternativement les conducteurs pendant la nuit, et ce jeune étourdi veilloit alors à la direction de notre navire. Fier d'occuper un poste qu'il devoit plutôt à la protection qu'à son mérite, il avoit fermé l'habitable, faisant gouverner sur les étoiles. De vent large que nous avions, il fit venir le vaisseau vent devant.

Reproches, injures, menaces, il n'est point de moyens dont le capitaine ne se servit pour l'humilier. Mille fautes commises par ce jeune homme, ne faisoient que trop connoître son incapacité. Méprisé généralement de tous les matelots, il n'en étoit pas un qui ne se crût plus instruit que lui.

Mais le capitaine lui-même n'avoit guère plus d'expérience que son lieutenant. Par une ignorance outrée, il prit les hautes montagnes qu'on appercevoit dans le lointain pour les côtes de Mogodor, où il n'en

existe pas. (Nos malheurs nous ont appris depuis que c'étoit le cap de Nuun, situé à 60 lieues environ de Mogodor). Loin de gagner le large et d'éviter par ce moyen un naufrage qui devenoit presque certain, le capitaine ayant pris l'avis du second, qui étoit fils de l'armateur, se détermina à côtoyer.

Enfin le 17 janvier 1784, sur les quatre heures du matin (le lieutenant étoit proposé dans ce moment à la conduite du vaisseau), le tems étoit beau, le vent favorable, lorsque nous donnâmes vent arrière sur la côte basse en cet endroit, et couverte d'un sable léger.

Quel réveil ! grand Dieu ! le navire entrouvert par les rochers, les cris des matelots, le bruit effroyable des brisans, les cordages rompus par la force du vent qui augmentoit de plus en plus, les vergues avec les voiles emportées avec fracas dans la mer, les lames qui couvroient le navire de part en part, l'ignorance du lieu où nous étions, tout joint à l'horreur de la nuit, nous rendoit la mort présente et inévitable. Nous sautâmes nus sur le pont : c'étoit à qui s'empareroit d'une plan-

che, d'une cage, pour prolonger un reste de vie que la frayeur nous avoit presque enlevée. Tout étoit dans la confusion : capitaine, officiers, matelots, aucun n'étoit capable de donner des ordres, personne d'en recevoir.

Le jour commençoit à paroître : nous apperçûmes la terre ; cette vue ranima nos espérances. Revenus de notre première frayeur, nous travaillâmes à l'envi à débarrasser le pont ; les cordages, les ancres, furent bientôt dans la mer. Notre navire ne penchoit d'aucun côté ; dans la crainte de perdre une position si avantageuse, nous coupâmes les mâts.

Le dépit et la rage étoient peints sur le visage de chaque matelot. Ils voyoient avec horreur l'auteur de leur naufrage, ils vouloient en tirer vengeance, et dans ce premier moment de fureur, ils auroient égorgé le lieutenant s'il n'avoit pas eu la précaution de se cacher.

Déjà quatre heures s'étoient écoulées, sans qu'aucun de nous eût pu trouver des moyens de gagner terre ; éloigné d'un quart de lieue du rivage, aucun ne pensoit à s'y rendre. Le capitaine, affectant

plus de courage qu'il n'en avoit , disoit hautement que le navire tiendrait bon , que nous pourrions à loisir sauver notre vie et les marchandises.

Pour donner plus de poids à ses raisons , je distribuai de l'argent aux matelots. Leur fureur s'appaisa ; tous me promirent de ne rien faire sans mes ordres. Je voulois , s'il étoit possible , sauver la cargaison et mes effets.

Pendant ce tems le capitaine engageoit le sieur Deschamp , officier pilotin , bon nageur , à se rendre à terre. Ce jeune homme , plein de courage , accepta la proposition. Le loock autour du corps , il sauta dans la mer ; nous le vîmes plusieurs fois disparoître à nos yeux ; enfin , après avoir long-tems lutté contre les vagues , il parvint à se débarrasser de la ligne , qui , prise dans ses jambes , auroit pu causer sa mort ; il gagna terre tout ensanglanté par les blessures dont il s'étoit couvert en nageant au milieu des roches ; un tonneau jeté sur le rivage fut l'asyle dans lequel il se mit à l'abri du vent qui étoit des plus froids.

A peine il y étoit réfugié depuis un

quart-d'heure, que nous vîmes un gros chien qui sembloit se précipiter vers lui. Les yeux troublés par la frayeur, nous prîmes cet animal pour un tigre; nous adressions nos vœux au ciel pour le voir s'éloigner de notre malheureux compagnon.

Tout-à-coup nous aperçûmes la campagne couverte d'une multitude de sauvages demi-noirs. Nuds, le sabre à la main, ils accouroient vers le rivage en poussant des hurlemens affreux. Le sieur Deschamps, quoiqu'exténué par les efforts qu'il venoit de faire pour se sauver, se jeta de nouveau dans la mer, pour regagner le navire : les barbares le suivirent à la nage, et l'eurent bientôt arrêté.

Occupés uniquement du malheur de cet infortuné jeune homme, les yeux élevés vers le ciel, tendant les bras vers ces barbares, nous leur demandions grace; insensibles à nos cris, ils se l'arrachèrent les uns aux autres, le dépouillèrent de sa chemise et le traînèrent sans pitié sur le haut de la colline. Là, nous le vîmes enterrer dans le sable. Ayant ensuite allumé un grand feu, ils dansèrent autour de notre

compagnon, en poussant mille cris de joie, ils le suspendirent par les pieds, et un moment après il échappa à nos regards.

Quelle fut notre effroi à ce spectacle !

Plusieurs d'entre nous soutenoient qu'ils l'avoient vu mettre à mort, d'autres qu'on le faisoit rôtir. Les cris des sauvages, leurs danses, le peu d'intérêt qu'ils sembloient prendre à notre navire, tout concouroit à nous entretenir dans ces idées funestes. Ce nouveau malheur rompit nos mesures. Incertains sur le parti que nous avions à prendre, nous restions anéantis.

Cependant le péril pressoit, le bâtiment se brisoit de plus en plus : la lame emportoît à chaque instant quelques nouveaux débris sur la côte, les barbares s'en emparoiént, et ils y mettoient aussitôt le feu. Malgré la crainte de la mort qui sembloit nous attendre sur le rivage, quelques matelots firent un radeau ; un d'eux, assez bon nageur, s'y jeta, dans la vue d'attirer quelques-uns de ces sauvages. Ils pénétrèrent nos desseins : aucun ne s'avança.

La mort nous paroissant inévitable, déterminés à tout entreprendre, nous mêmes

le canot à la mer ; dans l'intention de nous rendre à terre , les armes à la main , et de vendre chèrement nos jours. Aussitôt la lame l'emportant loin de nous , rompit les cordages qui le retenoient au navire , et à peine fut-il sur le rivage , qu'on y mit le feu.

Loin de nous décourager , ce nouvel accident nous ranime. La chaloupe nous reste encore ; on la charge de vivres , d'armes , de tout l'argent qui étoit à bord. J'y fais placer mes bijoux , et ce que j'avois de plus précieux. Sur les deux heures , à force de bras , nous la mîmes à la mer , mais les lames étoient trop violentes ; elle coula à fond , et on ne fit que des efforts inutiles pour sauver les effets qu'on y avoit embarqués.

Le nombre des barbares augmentoit de plus en plus. Nous étions privés d'embarcation , la nuit approchoit , de toutes parts un sort affreux nous menaçoit. Le tonnelier de l'équipage fixa tout-à-coup notre attention. « Mes amis , dit-il , je » suis bon nageur , je m'en vais à terre , si » ces nègres ont mangé M. Deschamp , ils » nous préparent à tous la même destinée ; » s'il est en vie , je vous ferai signal. »

En achevant de prononcer ces mots , il s'élança dans la mer : nous le vîmes bientôt sur le rivage. Attentifs à tous nos mouvemens , les barbares l'y attendoient : ils l'environnèrent aussitôt , poussèrent mille cris de joie , le conduisirent à leur feu , le suspendirent par les pieds , et nous ne le vîmes plus.

Le mauvais succès de son intrépidité découragea entièrement l'équipage ; aucun ne vouloit travailler ; les matelots retirés dans leurs cabanes , n'écoutoient personne. Mes exhortations , celles des passagers , les promesses du second capitaine , rien ne pouvoit les émouvoir : « Notre perte » est inévitable , disoient-ils , qu'avons- » nous besoin de tant travailler pour courir » à la mort ? Attendons-la ici , au moins » nous aurons la consolation de ne pas » nous voir égorger. »

La nuit commençoit à devenir sombre ; le capitaine appelle tout le monde sur le pont , fait une prière générale , et nous propose ensuite de terminer nos peines en faisant sauter le navire. L'explosion de douze barils de poudre , renfermés dans la sainte-barbe , nous auroit fait périr en un

instant ; quelques-uns étoient de son avis , les autres incertains ne savoient à quoi se résoudre.

Mes amis , leur dis-je , puisque votre capitaine est assez barbare pour vous exciter à vous donner la mort , il faut au moins que je vous ouvre les yeux sur la noirceur de ce dessein : songez-vous combien son exécution vous rendroit criminels ? Votre vie appartient au créateur dont elle est l'ouvrage ; lui seul en est le maître ; il peut vous l'ôter , il peut vous la conserver à son gré ; il peut amollir le cœur de ces barbares. Que dis-je ? barbares ! ils le sont mille fois moins que votre capitaine ! Qui lui a dit qu'ils nous égorgeroient ? Qui lui a dit qu'ils avoient massacré vos compagnons ? Il le croit , vous le craignez ; mais votre crainte suffit-elle pour vous autoriser à attenter à vos jours ? N'est-il pas plus probable , au contraire , que ces peuples , touchés de commisération , voyant vos compagnons nus , transis de froid , accablés de faim et de fatigues , les auront conduits à leur demeure pour leur donner les soulagemens nécessaires. Mes amis , notre navire est bon ; il résiste à la mer ;
attendons

attendons à demain ; attendons que ces peuples viennent eux-mêmes à notre bord , ne précipitons rien , notre mort sera toujours assez prompte.

Les passagers , le second capitaine , appuyèrent mon discours ; armés de haches , ils menaçoient d'égorger , sans pitié , le premier qui oseroit s'approcher de la chambre où étoient les poudres. Tout l'équipage céda à mon avis et à leurs menaces.

Le capitaine seul , sombre et pensif , quoique paroissant se rendre à mes raisons , cherchoit cependant l'occasion de faire réussir son funeste projet ; je crus qu'il n'étoit pas prudent de le laisser seul. Toujours accompagné d'un de nous , environné des matelots que nous avions gagnés , il ne pouvoit faire un pas sans être observé.

Les barbares , dont le nombre augmentoit de plus en plus , divisés par troupes de distance en distance , continuoient d'allumer des feux sur tout le rivage : les flammes , soutenues par étages par le moyen des pierres qu'ils avoient élevées en forme de pyramides , les sauts qu'ils faisoient autour du feu , les hurlemens affreux qu'ils poussaient à chaque instant , tout concou-

roit à rendre ce spectacle des plus terribles. L'horreur de la nuit qui étoit devenue très-orageuse , le vent qui souffloit avec impétuosité , la mer qui nous couvroit à chaque instant, enfin, tous les éléments confondus sembloient se disputer notre perte.

Accablés de douleur, de crainte et de fatigue , presque tous les matelots s'étoient retirés dans leurs cabanes. Pour éviter une surprise, deux sur le pont observoient les démarches des barbares , tandis que deux autres veilloient avec nous sur le capitaine, pour faire avorter ses desseins.

Il se coucha enfin , et nous pensions qu'il alloit se livrer au sommeil ; mais , trompant notre vigilance , lorsqu'il nous vit éloignés un peu de lui, il se mit deux pistolets dans la bouche. Je l'apperçois , j'accours , je veux l'arrêter ; ... il étoit déjà renversé sur son lit. On s'empessa de le secourir ; le chirurgien lui ôta une balle qui s'étoit arrêtée au palais : nous le tenions ; il s'arracha de nos mains ; je saisis ses pistolets , et les jetai dans la mer. Furieux de vivre encore, il cherchoit les moyens les plus prompts d'abréger son

existence , nous conjuroit de l'achever ; nous eûmes tous horreur de sa résolution ; nous tachâmes de calmer son désespoir , que l'affoiblissement de ses forces rendit bien moins impétueux , et il reçut enfin les secours que nous lui présentions.

Plusieurs de l'équipage , dans la crainte que les barbares ne nous imputassent sa mort , vouloient le jeter dans la mer , en lui attachant une pierre sur le ventre.

« Mes enfans , leur dis-je , ne finissons
 » point nos jours par un crime : Dieu ,
 » pour le punir , lui a conservé la vie :
 » il ne nous appartient pas de la lui
 » ôter. »

Ces paroles firent impression sur son cœur. Sortant comme d'un profond assoupissement , il demanda du papier , sur lequel il écrivit : « qu'ayant par sa né-
 » gligence exposé la vie de tout son équi-
 » page , il n'oseroit , après un tel nau-
 » frage , se présenter sur la place de Bor-
 » deaux ; qu'il se faisoit horreur à lui-
 » même ; qu'ayant perdu son honneur , il
 » ne pouvoit plus vivre. » Il signa cet écrit , et le remit au second capitaine.

Le jour paroissoit , nous le laissâmes avec

le chirurgien et un matelot , après avoir éloigné de lui tous les instrumens dont il auroit pu abuser. Montés sur le pont , nous aperçûmes plus de 200 hommes sur le rivage ; ils nous invitoient par leurs gestes à descendre ; privés de nos embarcations , nous travaillâmes à faire un radeau.

L'action du capitaine , loin d'abbattre notre courage , l'avoit animé ; nous prîmes les précautions nécessaires pour rendre notre radeau solide , il fut bientôt achevé.

Instruits par les malheurs de la veille , nous attendîmes que la marée fut basse pour le mettre à la mer. Pendant ce tems un des barbares , plus hardi que ses compatriotes , se décida à s'approcher de nous. L'impatience que nous avions de savoir quels peuples couvroient le rivage , fit que nous nous empressâmes de lui tendre des cordages : il fut bientôt à bord.

Il nous apprit qu'il étoit Maure , sujet du roi de Maroc ; que nos compagnons d'infortune étoient vivans ; et aussitôt , plus empressé de piller que de répondre à nos questions , il nous demanda de l'argent. « Tie is , » mon ami , lui dis-je , voici ma bourse , » aie soin de moi. » Mes boucles d'argent

lui ayant fait envie, furent bientôt en sa possession : aussi ingrat qu'avide, il exigeoit encore plus de ma générosité : il me menaçoit pour obtenir de nouveaux dons.

Le traitement que nous lui faisions fut observé par ses compatriotes : la mer en fut aussi-tôt couverte ; le navire en fut bientôt plein ; déjà ils étoient plus nombreux que nous : il falloit nous décider à gagner le rivage ; nous jetâmes le radeau à la mer : dix de l'équipage s'y embarquèrent ; j'étois du nombre.

Pendant que ceux qui étoient restés à bord secouroient les Maures , qui, à la nage, se pressoient pour monter sur le navire, nous faisons nos efforts pour nous sauver. Une lame furieuse vint se briser contre notre radeau ; cinq de mes compagnons d'infortune purent y rester : je fus entraîné avec les quatre autres ; je voulus m'attacher à l'un d'eux, qui étoit bon nageur : son propre danger le rendit insensible au mien ; il me repoussa avec violence ; je roulai plusieurs fois sur les rochers ; j'avois déjà bu beaucoup d'eau : mes forces m'abandonnoient ; renversé sur le dos, j'errois au gré des flots, sans pouvoir m'approcher du ri-

vage. J'étois déjà sans connoissance, lorsque trois Maures, qui s'étoient jetés à la nage, pour me secourir, me saisirent et me traînèrent à terre; ils me suspendirent par les pieds, me froissèrent le ventre, me firent vomir toute l'eau que j'avois avalée, m'approchèrent d'un grand feu, me couvrirent de sable chaud. Je revins à moi; ils me déshabillèrent, et se disputèrent mes dépouilles à coups de couteau.

Des quatre autres malheureux, que la lame avoit jetés à la mer, le sieur Bardon, jeune officier plein de mérite, se noya; deux sachant nager, vinrent bientôt à terre; le quatrième eut assez de bonheur pour rejoindre le radeau, que la lame avoit jeté vers le bâtiment.

Restés six sur cette même embarcation, ils gagnèrent le rivage, après avoir été longtemps le jonet des flots. Le capitaine, malgré sa blessure, avoit eu assez de force pour s'y soutenir.

Plus prudents que nous, ceux qui étoient restés à bord attendirent que la mer fut entièrement basse, et, soit en nageant, soit en marchant, ils évitèrent le danger.

Rassemblés au nombre de vingt autour

d'un grand feu , nous rendions grâces à Dieu de nous avoir arrachés au péril. Dépouillés et privés de tout bien , nous nous trouvions cependant les plus heureux des hommes. Uniquement occupés du danger que nous venions d'éviter, nous ne pensions pas à notre misère présente , ni au sort qui nous attendoit.

La mer venoit de jeter sur le rivage le corps du pauvre Bardou : nous nous levâmes à cette vue : le désir de le rendre à la vie nous animoit ; nous voulions tenter de le secourir et de le sauver.

Le chef des Sauvages , qui , le sabre à la main , observoit nos démarches , se figura sans doute que nous voulions retourner dans le navire. Il nous frappa sans pitié , et nous empêcha d'aller sur le rivage. Le traitement de ce barbare nous plongea dans de cruelles inquiétudes. Nous avions beau lui montrer notre malheureux compatriote ; il ne nous répondoit qu'en redoublant ses coups. Cette rigueur nous prépara à tous les évènements. N'apercevant aucune trace d'humanité dans la conduite de ces sauvages , nous crûmes qu'ils ne nous réservoient que pour nous

faire subir une mort plus rigoureuse que celle à laquelle nous venions d'échapper.

Assemblés autour de nous, les uns armés de fusils, les autres de sabres, ou le poignard à la main, ils nous ordonnèrent de nous lever : nous le fîmes sans résistance, et nous marchâmes dans les terres à près d'une demi-lieue de la mer; ils nous conduisoient comme des troupeaux, frappoient ceux qui restoient en arrière; enfin, ils nous firent arrêter pour nous partager.

Peu d'accord entr'eux sur ce partage, nous les vîmes plusieurs fois prêts à s'égorger. Nous ayant enfin divisés par la moitié, ils nous amenèrent sur le rivage au nombre de neuf. Mais à peine y fûmes-nous arrivés, que de nouveaux débats s'élevèrent; ils se jetèrent sur notre petite troupe; c'étoit à qui pourroit s'emparer d'un chrétien : ils se disputoient avec fureur notre possession, et aucun de nous ne fut à l'abri des effets de leur acharnement.

Séparé de mes compagnons d'infortune, accablé par la fatigue, la crainte, et par l'horreur de tout ce qui m'environnoit, je

courois sans savoir où porter mes pas : quelques sauvages m'apperçurent , me poursuivirent , me saisirent et m'entraînèrent précipitamment sur le haut de la montagne ; d'autres accoururent , m'arrachent de leurs mains , et furieux de ce que je n'avois pas résisté à la violence de leurs rivaux , me font essuyer les traitemens les plus inhumains. Je tombe sans mouvement sur le sable. Près de-là un grand feu étoit allumé dans l'endroit où les femmes avoient fixé leurs demeures ; on m'approcha de ce brasier , dont la chaleur me vivifia : je commençai à reprendre l'usage de mes sens ; mais voyant de toutes parts les apparences d'une mort prochaine , je ne sentoie mon existence que par l'excès de mes maux.

Sur le soir , une troupe de ces sauvages étant venue près de moi , je crus que c'en étoit fait de mes jours ; je ne voyois plus aucun François , je les croyois tous immolés à leur rage : ils me regardoient avec une joie cruelle , chantoient , dansoient autour de moi ; leurs femmes , assemblées dans ce lieu , m'environnoient ; aucune ne pensoit à me donner un morceau de toile.

pour me couvrir. Effrayé par mille réflexions plus cruelles les unes que les autres, je voulus savoir quel sort ils me réservoient : je leur demandai s'ils en vouloient à ma vie. Surpris de mon inquiétude, qu'ils ne croyoient point par leur conduite avoir occasionnée , ils s'empressèrent de me rassurer. Les uns me mirent une couverture sur le dos , d'autres coururent sur le rivage et m'apportèrent du biscuit trempé dans l'eau de mer : j'en mangeai peu ; la joie que j'eus d'apprendre qu'ils ne songeoient pas à m'ôter la vie , suffisoit seule pour ranimer mes forces. Le calme reparut sur mon visage ; ma nouvelle situation sembla leur faire quelque plaisir , ils se rassemblèrent près de moi , et tâchèrent , par mille questions , d'augmenter ma sécurité.

Ces peuples sont si grossiers qu'ils ne pouvoient sortir de l'étonnement où les jetoit l'ignorance que j'avois de leur langue. Ils ne pensoient pas même à m'expliquer leurs pensées par des signes : ils se figuroient que je devois les entendre , comme ils s'entendoient eux-mêmes. Lassés enfin de ce que je ne pouvois répondre à

leurs demandes , ils me laissèrent ; leurs femmes me firent coucher dans le sable , et eurent soin de mettre une planche derrière ma tête , pour me garantir du vent. Accablé par le poids de mes malheurs et par la fatigue des jours précédens , je me livrai enfin au sommeil.

Je passai trois heures environ dans un profond repos. Eveillé au milieu de la nuit par le bruit que faisoient mes maîtres , je m'abandonnai aux réflexions les plus affreuses. Que vais-je devenir ? Que prétendent ces barbares ? Que vont-ils faire de moi ? Que sont devenus mes compagnons d'infortune ? (je n'en avois , la veille , aperçu aucune trace) me vendront-ils comme esclave , ou me garderont-ils parmi eux , pour m'employer aux travaux les plus durs et les plus vils ? Ma liberté est-elle perdue sans retour ?

Déjà le soleil paroissoit sur l'horizon et j'étois encore agité par ces sinistres idées ; je n'avois pas encore osé lever les yeux pour considérer les objets dont j'étois environné ; le désir de savoir ce qu'étoient devenus mes compagnons d'infortune , quel traitement on leur avoit fait , me tira

enfin de l'assoupissement dans lequel j'étois plongé. Je les vis dispersés de côté et d'autre, aucun n'osant s'éloigner du lieu qu'on lui avoit marqué.

Le chirurgien obtint de son maître, qu'il lui fût permis d'aller voir le capitaine, dont la blessure avoit besoin de pansement; mais n'ayant pas les médicamens nécessaires, il ne put lui donner les secours que sa situation exigeoit. La démarche du chirurgien, auprès du capitaine, fut imitée par plusieurs matelots : je les suivis : d'autres me suivirent ; et bientôt nous nous trouvâmes tous rassemblés, à l'exception d'un passager et d'un novice, sur le sort desquels personne ne put nous éclairer, et qu'on avoit vu la veille entraînés par les barbares.

Imaginant que ces sauvages reconnoissoient un chef, parce que nous appercevions quelque subordination entr'eux, nous crûmes qu'ils étoient allés lui présenter nos deux compatriotes.

Une douleur sombre se peignoit sur tous nos visages, nous pleurions ensemble sur notre déplorable destinée ; nos discours étoient interrompus que par de longs gé-

missemens, nous n'osions penser à l'avenir : ce qui rendoit notre situation plus affreuse, c'étoit la perspective de sa durée, de sa continuité. Le terme de notre captivité sembloit ne pouvoir être que celui de notre existence. L'espérance, consolatrice ordinaire des malheureux, nous privoit elle-même de ces douces illusions. Nous employâmes la journée entière à nous encourager réciproquement ; plaçant notre confiance en l'être suprême que nous implorâmes d'une voix unanime, nous résolûmes d'obéir, avec soumission, aux ordres rigoureux de sa providence.

Le soir, nos différens maîtres nous séparèrent ; on nous donna, comme la veille, du biscuit mouillé d'eau de mer ; la faim horrible que j'avois, me le fit trouver délicieux : ensuite, je me couchai sur le sable, exposé aux injures de l'air.

Le lendemain nous nous revîmes tous, non point à l'endroit où étoit le capitaine, mais sur le rivage : nos maîtres nous y avoient conduits pour y travailler. A peine pouvois-je me soutenir : je voulus, par signes, faire entendre à mon maître que j'étois trop foible pour faire ce qu'il me com-

mandoit. Sourd à mes raisons , il me frappoit pour me forcer d'exécuter ses ordres. Plusieurs matelots , témoins de ce spectacle , vinrent me donner du secours , et aidé de leurs bras , je traînai plusieurs tonneaux jusqu'à l'endroit où nous avions coutume de coucher.

A la marée montante , on me fit cesser l'ouvrage. Je croyois pouvoir réparer mon épuisement par quelque repos ; mais tout-à-coup mon maître me donna un nouvel ordre. J'ignorois absolument son langage : il fut contraint de me faire connoître , par signe , qu'il m'ordonnoit d'aller chercher du bois ; une corde qu'il me donna pour en apporter , fut le seul instrument qu'il crut m'être nécessaire ; j'eus encore assez de force pour gravir sur une montagne voisine , qui étoit couverte de ronces et de bruyères ; mes pieds étoient nuds : je n'étois couvert que d'une mauvaise chemise , dont on m'avoit revêtu la veille.

N'ayant aucun instrument pour couper le bois , je déchirois , j'ensanglantois mes mains , pour arracher les racines de bois mort qui se présentoient à ma vue , et après deux heures de recherche et de fatigues ,

je parvins à compléter un fagot. Je le chargeai sur mon dos , et les épines des branches qui le composaient perçoient mes épaules qu'aucun vêtement ne garantissoit.

Arrivé au lieu de notre résidence , couvert de sang et accablé de lassitude , à peine y eus-je déposé mon fardeau , que quelques femmes me montrèrent en riant que je n'avois pas apporté le bois qui leur étoit nécessaire ; elles me firent connoître la qualité de celui qu'elles brûloient ordinairement , et m'ordonnèrent d'aller en chercher ; je leur fis signe que j'avois faim : elles me dirent qu'elles n'avoient rien à me donner à manger , mais qu'une d'entr'elles étoit allée à leur demeure , et qu'au soleil couché on me donneroit de la nourriture.

Plein de désespoir , je fus forcé de retourner sur la montagne dont je venois de descendre ; mais à peine avois-je arraché quelques morceaux de bois , que je vis venir vers moi deux femmes , qui m'aiderent à composer un nouveau fagot. Cette seconde charge , fut encore plus forte que la première : je ne pus faire vingt pas sans succomber sous le poids. Elles revinrent

vers moi , me rechargèrent , et je retombai encore : enfin ayant partagé cette charge , je la portai en deux fois au lieu de notre demeure. Je me reposai le reste du jour , accablé de douleur , de fatigue , et mourant de faim.

Sur le soir , je vis arriver cette femme dont on m'avoit parlé : mes yeux parcourant aussitôt les objets qu'elle avoit apportés , je n'apperçus point de vivres. Impatient , pressé par le besoin qui se faisoit sentir de plus en plus , je demandai à manger : on se mit à rire ; on me dit de prendre patience.

Enfin sur les dix heures du soir , mon maître m'appella. On avoit apporté du lait dans une peau mal-propre et dégoûtante : il en versa dans un plateau de bois , et après y avoir jeté des cailloux chauds , il me fit signe de boire : ce breuvage , quoique d'un goût plus détestable que le vinaigre le plus fort , fut pour moi un nectar délicieux : le plateau fut vuide en un moment , et si j'eus à me plaindre , ce fut moins du goût âcre de cette boisson que de la petite quantité qu'on m'en donna. Ayant par ce moyen repris un peu de force ,
je

je m'étendis sur le sable, et m'endormis.

Le 22, au lever du soleil, il fallut suivre mon maître sur le bord de la mer, et j'y travaillai comme la veille à vider le bâtiment.

Ce jour-là j'appris que le major, le maître de l'équipage et deux matelots avoient formé le projet de désertir. Alarmé par l'imprudence de leur résolution, je me rendis près d'eux; je les trouvai rassemblés, ils me proposèrent de les suivre; je parus les approuver pour me concilier leur confiance. Mais quand ils me crurent bien disposé : nous allons donc fuir, leur dis-je, et comment vivrons-nous ? savons-nous combien nous avons de chemin à faire pour gagner la première ville ? qui sera notre guide ? qui nous répond que nous ne nous écarterons point de notre route ? que nous ne serons point dévorés par les bêtes féroces qui sont répandues dans ces lieux ? qui nous assure que nous ne serons point repris ? et si nous le sommes... quel sera notre sort ! Enfin après plusieurs réflexions semblables, je leur dis : mes amis, quelle que soit la rigueur de notre position, souffrons avec patience, attendons encore quelques

C

jours ; notre sort peut changer : ces barbares n'en veulent point à nos jours , peut-être nous donneront-ils notre liberté. Ils se rendirent à mes instances.

Je leur représentai que nous étions dans la nécessité de ne jamais former de pareils projets sans recueillir au moins plusieurs avis , qu'autrement abandonné à soi-même , égaré , désespéré , chacun de nous s'exposeroit à commettre des imprudences qui lui causeroient des regrets éternels. Ils furent touchés de mes avis , devinrent plus tranquilles , me promirent de me communiquer désormais toutes leurs résolutions , et me regardèrent dès ce moment comme un chef prudent , dont il convenoit de suivre les conseils. Je ne négligeois rien pour établir solidement parmi nous un esprit d'union , de fraternité , pour écarter sans retour tout projet de désertion ; et j'aperçus avec plaisir qu'ils se pénétoient des sentimens de paix , de soumission et de patience que je voulois leur inspirer. Leurs maîtres , tout sauvages qu'ils étoient , apperçurent aussitôt leur subordination à mon égard , et chacun d'eux , quand il me

parloit , ne me nommoit plus que *Com-mendor* , (nom que j'ai conservé parmi eux jusqu'à Mogodor).

Le bon ordre ainsi établi , c'étoit une inquiétude de moins pour moi. Je suivois mes travaux ordinaires : tantôt je portois des sacs , tantôt je roulois des bariques : ma nourriture étoit chaque jour la même ; j'avois un peu de lait matin et soir.

Pendant que nous sommes restés sur le bord de la mer , les bariques de farine que nous tirions du bâtiment , ayant été partagées parmi les Maures , mon maître m'en donnoit tous les matins la valeur de trois poignées , pour faire un pain : et tout petit qu'il étoit , il me suffisoit pour toute la journée. Le soir j'allois arracher du bois ; à mon retour je buvois un peu de lait aigre , puis couché sur la terre , je dormois si je pouvois , toujours exposé aux injures du tems.

Le 23, avant de commencer mes travaux , j'allai dans les diverses cases visiter mes compagnons d'infortune ; je les trouvai tranquilles , et toujours disposés à ne rien faire que de mon avis. Après les avoir quittés , je me sentis tout-à-coup arrêté ;

c'étoit un Maure qui , s'emparant de moi , vouloit me forcer d'entrer dans sa case. Connoissant le caractère dur et sauvage de mon maître , je fis résistance : ce barbare me donna deux coups de poing sur la figure , me renversa , m'entraîna dans sa case , et me menaçant de me tuer si j'osois en sortir , il s'éloigna pour profiter des débris de la cargaison du navire. Sachant que je ne lui appartenais pas , et craignant que si je restois dans sa case , il ne m'arrivât quelque nouveau malheur , je voulus profiter de son absence , pour m'en éloigner , et me rendre à celle de mon maître. J'étois à peine sorti , que soit qu'on l'eût averti , soit que sa défiance l'eût porté à revenir pour me garder plus soigneusement , il courut vers moi , et me fit succomber sous les coups redoublés dont il m'accabla.

Plusieurs Maures témoins de ce spectacle me reconnurent , et allèrent en porter la nouvelle à mon maître. Celui-ci moins affecté de la perte de ma personne , que furieux d'apprendre qu'un autre que lui avoit osé me frapper , s'arma de son couteau et de son fusil , et accourut vers mon ravisseur pour lui demander raison de son ac-

tion , et me reprendre. Il le trouva accompagné de six de ses amis , qui , armés de toutes pièces , l'attendoient de pied ferme. Trop faible pour l'attaquer , il retourna chercher du secours parmi ceux de sa famille , résolu de tout tenter plutôt que de me laisser entre les mains de son ennemi. Alors les forces étant devenues égales , mon maître l'attaqua avec fureur , lui porta plusieurs coups de couteau , l'étendit sur le sable : pendant ce tems d'autres Maures de ses parens ou de sa horde se saisirent de moi , et me reconduisirent vers ma case.

Ce petit combat fini , les parens ou plutôt les barbares de la horde de mon ravisseur , qui tous étoient occupés sur le rivage , attirés par les cris des femmes , et animés par les discours de ceux qui avoient été contraints de chercher leur salut dans la fuite , se réunirent armés de sabres et de fusils , et accoururent pour tirer vengeance de l'affront qu'ils venoient de recevoir dans la personne d'un de leurs chefs (*).

(*) L'endroit où nous fîmes naufrage étoit limitrophe de la province des Mosselemis ; les Mougeares ,

Plusieurs coups de fusil tirés par les Mougeares qui regagnoient précipitamment le haut de la montagne , avertirent mon maître du danger auquel il alloit être exposé ; il rassembla aussi-tôt ses gens : tous coururent aux armes ; les Mosselemis s'avancèrent en ordre ; les Mougeares aussi braves qu'eux , se voyant en état de tenir ferme , étoient réunis , leur chef à leur tête : ils poussèrent des hurlemens horribles ; la dispute de deux particuliers étoit devenue celle de deux hordes entières. Déjà quelques femmes incertaines sur l'issue de ce combat, nous entraînoient dans les terres. La crainte d'être blessés nous-mêmes , si nos maîtres étoient vaincus , nous excitoit aussi à nous éloigner du lieu de l'action. Tout présageoit un combat prochain et inévitable , lorsque les femmes éperdues , éplorées , se précipitèrent au milieu d'eux , arrachèrent leurs armes , et calmèrent , par leurs larmes et leurs prières , la fureur meurtrière qui les animoit. Alors un des chefs des Mosselemis peuple d'une province située plus au sud , étoient les premiers qui s'étoient aperçus de notre naufrage , et par droit établi entr'eux , tous les captifs devoient leur appartenir ; aussi furent-ils nos premiers maîtres.

s'étant avancé seul vers les Mougeares ; ceux-ci suspendirent leur marche ; un des leurs se détacha pour l'écouter , et après quelques momens d'entretien , chacun d'eux se retira du côté de sa horde ; ce fut le moment de la paix. Les Mosselemis rejoignirent leurs cases , les Mougeares en firent de même ; et tous ayant mis bas les armes , allèrent vers le vaisseau , pour continuer à s'enrichir de nos dépouilles.

Mon maître nous ayant fait revenir sur le bord de la mer , me donna pleine liberté d'aller où je voudrois ; la seule chose qu'il exigea de moi , fut de faire chaque jour la provision de bois pour la case : mais il ne m'employa plus à rouler les tonneaux , ni à porter les barres de fer , etc. etc. Ainsi cette journée qui avoit commencé d'une manière si funeste pour moi , qui sembloit ne me préparer que de nouvelles disgraces , quel qu'eût été l'évènement du combat , rendit au contraire mon sort plus doux ; mon maître s'attacha davantage à ma personne , et fit cesser mes travaux.

Quatre jours se passèrent ainsi. Le matin je faisois un pain pour me nourrir pendant toute la journée ; allumant un grand feu

sur le sable ; je jetois sur la braise un peu de pâte , et lorsqu'elle étoit cuite , je la retirais ; le vin que j'avois tiré du navire me servoit de boisson.

Le 27 , ces deux peuples , fatigués d'être restés si long-tems sur le bord de la mer , s'assemblèrent tous ; et soit qu'ils regardassent ce qui restoit dans le navire comme inutile pour eux , soit qu'ils ne s'accordassent pas sur le partage qu'il auroit fallu en faire , ils aimèrent mieux détruire ce qui restoit ; ils mirent le feu au vaisseau : nous le vîmes bientôt embrasé ; ces barbares n'avoient pas pénétré jusqu'au fond du bâtiment ; il y restoit douze barils de poudre : quoiqu'ils fussent mouillés par l'eau de la mer , l'explosion fut si forte que cinquante Maures furent blessés , et huit y perdirent la vie.

Le 28 , on quitta le rivage ; on chargea les chameaux de tous les effets qu'on avoit pu tirer du navire ; à midi , presque tous les barbares avoient disparu , et avoient emmené avec eux leurs esclaves de divers côtés , sans permettre qu'ils pussent se voir et s'embrasser avant leur séparation.

Je croyois être le seul François qui restât encore sur la côte , lorsque je vis venir vers moi le capitaine. Défiguré par ses blessures , il avoit l'œil égaré , le visage sanglant et livide ; déjà sa bouche étoit gangrenée , sa mort étoit prochaine ; il chanceloit , se soutenoit à peine , quoique appuyé sur deux Maures qui le conduisoient près de moi , et qui s'éloignèrent aussitôt ; aucun de ces barbares ne vouloit en prendre soin , parce qu'il n'étoit pour eux qu'un esclave plutôt incommode qu'utile.

J'avois volé à sa rencontre ; mon cœur étoit serré , mes larmes couloient en abondance ; il n'étoit plus à mes yeux ce capitaine imprudent dont les fautes m'avoient plongé dans l'esclavage ; je ne voyois plus en lui qu'un compatriote souffrant et moribond , dont les douleurs surpassoient les miennes : l'excès de ses maux me le rendoit cher , intéressant , respectable. Je m'empressai de lui procurer tous les secours qu'il étoit en mon pouvoir de lui offrir. Ne pouvant le faire entrer dans la case de mon maître qui auroit refusé de l'y recevoir , je hâtai d'en préparer une avec les ronces que je ramassai ; et après une heure de travail ,

je pus ainsi lui donner un asyle et le mettre à l'abri des injures de l'air.

Il paroissoit surpris qu'ayant inspiré plus d'horreur que de compassion aux Maures , il trouvât encore ce dernier sentiment dans le cœur d'un homme dont il avoit causé l'infortune : sa langue blessée , déchirée , ne pouvant articuler que des sons confus , il traça sur le sable les dernières expressions de sa reconnoissance , me pria de lui pardonner les imprudences dont j'étois la victime , et de ne pas l'abandonner pendant les derniers momens de sa déplorable existence. Je le rassurai par tout ce que l'humanité , la pitié , l'attendrissement , peuvent suggérer de plus consolant , de plus affectueux. Je lui témoignai , par des protestations réitérées , le desir que j'avois de pouvoir , par mes soins , prolonger et fortifier le léger souffle de vie qui lui restoit encore.

Mais tout-à-coup j'entendis les cris d'un Maure , qui accouroit avec précipitation ; il fut bientôt arrivé près de nous , et m'ordonna , par des signes menaçans , de m'éloigner du capitaine. Il en coûtoit trop à mon cœur de délaisser mon compatriote

mourant. Je restois à ses côtés malgré les ordres du Maure. Irrité de ma résistance, il me mit en joue avec le fusil dont il étoit armé. J'étois perdu si quelques femmes présentes à ce spectacle, ne lui eussent demandé grace et arraché son arme. Pour moi, n'attendant que la mort, imaginant que ces barbares n'ayant plus besoin de nous, avoient inhumainement massacré mes compagnons, je ne cherchois point à éviter le dernier coup que le Maure me préparoit ; je restois immobile.

Cependant il fallut céder à la force : il fallut rentrer dans la case de mon maître ; il fallut abandonner le malheureux capitaine, qui resta dans celle que j'avois formée à la hâte. La fin du jour approchoit, j'avois besoin de repos. Mais mes inquiétudes sur le sort qu'on me destinoit, sur celui qu'on réservait au capitaine, le bruit continuel que faisoient les barbares, m'empêchèrent de m'y livrer. Feignant d'être plongé dans un profond sommeil, j'observois attentivement toutes leurs démarches.

Au milieu de la nuit, plusieurs s'approchèrent de moi, pour savoir si je dormois ;

cette curiosité redoubla mes attentions et mes craintes. A travers des ronces qui formoient l'enceinte des cases, je pouvois apercevoir ce qui se passoit dans celle que j'avois donnée pour asyle au capitaine, et qui étoit très-rapprochée de celle de mon maître. Bientôt je vis les Maures lui faire avaler, par une corne de bœuf, un breuvage qui le jeta dans un prompt assoupissement, et quelques momens après ils l'assommèrent avec les crosses de leurs fusils. J'entendis avec frémissement son dernier cri, son dernier soupir.

Frappé des précautions qu'ils avoient prises pour me cacher ce meurtre abominable, je me gardai bien le lendemain de leur faire connoître que j'en avois été le témoin; peut-être ils m'auroient fait périr avec la même cruauté. Le Maure qui avoit voulu me tuer la veille, s'approcha de moi à la pointe du jour, m'apprit que le capitaine étoit mort, et voulut me conduire près de son cadavre; mais ce spectacle eût été horrible pour moi, je refusai de le suivre.

Sur les dix heures du matin, mon maître se mit en route pour retourner dans les

montagnes au lieu de sa résidence ordinaire. J'allai à sa suite, couvert d'une mauvaise chemise, nuds pieds et sans chapeau. Il seroit difficile de concevoir combien l'ardeur du soleil me fit souffrir, et quelles douleurs j'endurai en marchant sur des pierres aiguës pendant toute la journée. Enfin, sur les six heures du soir, nous arrivâmes à l'habitation de mon maître, qui étoit située entre deux montagnes.

Dix cases placées à distances égales les unes des autres, formoient ce petit village; mon maître en étoit le chef. Les Maures vinrent le féliciter de son retour.

Je fus bientôt le principal objet de leur curiosité : ils se pressoient autour de moi, me regardoient avec surprise, même avec plaisir, me faisoient tous des signes multipliés que je ne comprenois pas, me parloient tumultueusement en un langage que je comprenois encore moins. Une partie de la nuit se passa en chants et en divertissemens.

Ces barbares n'ont d'autre logement qu'une tenture de toile tissue avec du poil de chèvre et du poil de chameau, étendue

sur des perches longues de huit, à neuf pieds : là on ne voit d'autres meubles que quelques peaux de chèvres qui leur servent de vêtemens , et une natte de jonc , qui est le lit commun de toute une famille , du mari , de la femme et des enfans. Quelques heures après notre arrivée je bus du lait aigre ; on ne me donna pas d'autre aliment. Je me couchai ensuite au milieu des chevreaux que les Maures renferment dans leurs tentes pendant la nuit , pour les mettre à l'abri des bêtes féroces qui infestent cette contrée ; j'étois accablé par les fatigues que j'avois éprouvées pendant le jour ; je dormis bientôt profondément.

Je restai deux jours dans ce lieu sans qu'on exigeât de moi aucun service. Le troisième, l'aurore commençoit à peine à paroître , qu'on m'appella pour aller chercher du bois. J'obéis , et à mon retour on me donna un peu de lait. Sur les neuf heures il fallut mener le troupeau de chèvres au pâturage : un enfant m'accompagna pour me montrer le lieu où il falloit les conduire ; je les ramenai dans la case avant le coucher du soleil ; j'allai ensuite faire une seconde provision de bois , et quand je l'eus apporté , on

ne m'offrit qu'une ration de lait, aussi peu abondante que celle qu'on m'avoit donnée le matin. Je n'ai jamais eue d'autre nourriture pendant que j'ai été l'esclave de mon premier maître.

Je continuai de mener, les jours suivans, cette vie uniforme et pastorale. Qu'elle m'eût paru douce, si dans ce desert la nature s'étoit présentée à mes regards sous l'aspect riant dont elle se pare dans nos contrées ! Mais là je cherchois vainement ces brillans paysages, ces prairies couvertes de fleurs variées, ces bocages frais et touffus qui embellissent les campagnes de France. La terre y est toujours desséchée et stérile, ou n'y voit croître que des ronces et des bruyères, aucun arbre n'y montre son feuillage. Une soif dévorante me consumoit, et je ne trouvois aucun ruisseau pour me désaltérer. Un soleil brûlant m'embrâsoit, et je n'appercevois aucun ombrage sous lequel je pusse éviter l'ardeur de ses rayons. Je ne pouvois m'en garantir un peu, qu'en me couvrant la tête de ma chemise, que je pliois en forme de turban ; nus pieds, je courois sans cesse à travers les épines pour rassembler mon troupeau.

Errant dans cette affreuse solitude , j'étois encore plus vivement tourmenté par les peines morales , par les chagrins amers , par les regrets cuisans qui déchiroient mon cœur , que par les maux physiques qui épuisoient mon corps débile. Souvent le souvenir des biens que j'avois perdus , du bonheur paisible dont je jouissois dans ma patrie , des douceurs que je goûtois dans le sein de ma famille , des personnes chères dont j'étois séparé , venoit se retracer à mon imagination. Quelquefois attendri , pénétré par ces tristes idées , je me prosternois à genoux , je levois vers le ciel des mains suppliantes , des yeux baignés de larmes ; quelquefois aussi je m'abandonnois au plus violent désespoir ; j'avois mon existence en horreur , je desirois la destinée des animaux dont j'étois le pasteur , je regrettois de n'avoir pas péri avec ce jeune officier , dont les flots avoient rejeté le cadavre sur le rivage ; je portois envie au sort de l'infortuné capitaine que j'avois vu massacrer.

Un jour , accablé par la chaleur , excédé de fatigue , assis au pied d'une colline , j'étois en proie à ces cruelles réflexions ; mon troupeau , éloigné de moi , païssoit à l'aventure ,

l'aventure , lorsque les rugissemens d'un tigre que je vis paroître à la cîme du cîteau, me glacèrent d'effroi ; une prompte fuite pouvoit seule me dérober à la furie de cet animal féroce. A quelque distance j'aperçus des ronces qui étoient épaisses et un peu élevées, j'y cours précipitamment. Couché contre terre, derrière cet asyle, tremblant, inanimé, craignant même de respirer, je vis le tigre fondre sur mon troupeau, étrangler trois chèvres et dévorer leur chair palpitante : les autres étoient dispersées sur la montagne et dans la plaine ; je les rassemblai quand le tigre eut disparu. Mais redoutant le brutal emportement de mon maître, que la perte de ses trois chèvres ne manqueroit pas d'irriter, je ne savois si je devois retourner à la case, ou abandonner mon troupeau et fuir dans la campagne. Déjà le soleil ne paroissoit plus sur l'horizon, et j'étois encore irrésolu sur le parti que j'avois à prendre.

Impatient de ne point me voir revenir, craignant qu'il ne fût arrivé quelque malheur à son troupeau, mon maître avoit pris ses armes pour venir à ma rencontre : son fils l'avoit suivi. Je frémis en les voyant ;

D

ils me demandèrent pourquoi je revenois si tard ; je leur en appris la cause. Nous arrivâmes à la case , et aussitôt on me fit asseoir sans me permettre de lier les chevreaux , comme je le faisois ordinairement ; on me refusa la peau dont je me couvrois sur le grabat où je couchois. Mon maître furieux , s'arma de cordes et me frappa long - tems avec la dernière inhumanité ; mon sang ruisseloit de toutes parts : je tombai sans connoissance. Dans ce pitoyable état , je fus attaché au pied d'un poteau qui étoit planté à l'entrée de la case , et j'y demeurai exposé pendant toute la nuit , qui fut très-froide et très-humide.

Lorsque le jour parut , on vint me détacher. Mais hélas ! je n'appercevois pas ceux qui me délioient : j'avois perdu la vue : l'abondance et l'humidité de la rosée avoient fait sur mes yeux cette impression funeste. Je fus écrasé , anéanti par un malheur si inattendu. Quelques paroles que j'entendis proférer à mon maître , me firent appercevoir qu'il se repentoit de sa brutalité ; mais sa femme plus cruelle que lui , étoit insensible à la rigueur de ma situation ; je l'entendis dire , à voix basse , que je serois

un esclave inutile , embarrassant , et que si dans trois jours je ne recouvrais pas la vue , il faudroit m'assommer pendant mon sommeil. Qu'en imagine , s'il est possible , quelles idées noires , quelles réflexions désespérantes dut faire naître dans mon esprit ce langage dénaturé. Je ne savois à laquelle m'arrêter : je tombai dans un tel accablement que , pendant quelques momens , je perdis , pour ainsi dire , le sentiment de mon existence. Revenu à moi , j'invoquai l'être suprême ; je le suppliai de me rendre la vue ou de m'arracher la vie.

Le fils de mon maître m'avoit fait rentrer dans la case , m'avoit baigné les yeux , m'avoit donné du lait : le soir il s'approcha de moi , me parla avec quelque douceur , m'invita à dormir : mais le désespoir s'étoit fixé dans mon cœur , le repos n'étoit plus fait pour moi. Je gémissois , je pleurois , je priois ; le moindre bruit m'intimidoit , m'effrayoit ; je croyois , à chaque instant , qu'on se préparoit à suivre le barbare conseil donné par la femme de mon maître , qu'on alloit s'approcher de moi pour me donner le coup mortel.

Déjà mon aveuglement duroit depuis trente-cinq heures ; on venoit de me baigner les yeux , lorsque je distinguai confusément la femme de mon maître. Je me levai avec transport ; j'allai aussitôt vers elle , pour lui faire voir que ma vue commençoit à s'éclaircir ; elle en parut satisfaite. Son mari , à son retour , en reçut la nouvelle avec plaisir , et dans l'espace de douze heures je m'aperçus avec une joie inexprimable que mes yeux se fortifioient. Depuis cet accident je n'allai plus chercher du bois , je ne gardai plus les troupeaux ; on ne songea qu'à se débarrasser de mon individu. L'occasion qu'on attendoit ne tarda pas à se présenter. Un Maure étranger passa dans la contrée , et je lui fus vendu pour trois chèvres.

Le 14 février , je suivis mon nouveau maître ; il demouroit à cent lieues environ de l'endroit où j'étois : je sus qu'il étoit plus riche que le premier ; qu'il avoit un nombre infini de moutons , de chèvres , de bœufs et de chevaux ; qu'il possédoit 87 chameaux , six nègres , trois négresses ; qu'il étoit un des opulens marchands de ces contrées.

J'ignorois entièrement à quels travaux il

me destinoit , et dans quel endroit il me conduisoit. Je le suivis nuds pieds à travers le montagnes. Sur le soir, j'aperçus des cases ; je crus que c'étoit sa demeure : dix Maures qui l'attendoient dans ce lieu me confirmèrent dans cette opinion ; je ne pensois pas que ces barbares s'occupassent d'aucun commerce ; j'ignorois qu'ils portassent fréquemment des marchandises dans les provinces les plus éloignées , pour les échanger contre des bestiaux et de la laine , et qu'ils s'éloignent souvent de leurs demeures à plus de deux cents lieues : mais l'expérience m'apprit bientôt quelle est la longueur de leurs courses vagabondes. Trouvant l'hospitalité dans toutes les hordes qui sont répandues au milieu du desert , ils n'ont pas besoin de porter avec eux beaucoup de nourriture ; lorsqu'ils veulent faire des provisions pendant le cours de leur voyage , une paire de ciseaux , un couteau , et d'autres menus objets , leur en procurent beaucoup plus qu'ils n'en peuvent consommer pendant huit jours. Ils sont toujours bien armés et marchent en nombre suffisant pour résister aux brigands qui pourroient les attaquer.

Je n'avois presque pas mangé avant de partir. Au moment de l'arrivée, on me donna de la farine d'orge délayée dans de l'eau ; je la mangeai avec goût : je me couchai sur des roches, et les fatigues de la journée me procurèrent un repos assez tranquille.

Le lendemain, dès la pointe du jour, il fallut se remettre en marche. Il n'étoit pas encore dix heures du matin, qu'ayant moins de force que de courage, je restai en arrière, faisant tous mes efforts pour suivre mon nouveau maître ; il s'aperçut que j'étois éloigné de lui, et aussitôt un Maure de sa suite fut chargé de me faire avancer : fidèle à l'ordre qu'il venoit de recevoir, celui-ci me donnoit des coups de corde sur les reins dès que mon pas paroissoit se ralentir ; il sembloit s'acquitter avec joie de la commission odieuse que son chef lui avoit donnée. Plus de dix fois, pendant cette journée, je fus réduit à la nécessité de boire de l'urine de jumelle de chameau pour me désaltérer ; pour surcroît de malheur, je reçus deux coups de soleil, l'un sur le dos qui fut peu sensible, l'autre tomba sur mes jambes qui, déjà enflées par la fatigue, en furent vivement affectées.

Mon maître étoit le seul qui ne plaignît point mon sort : malgré un tremblement général dont tout mon corps étoit saisi , malgré l'inflammation de mes jambes , il exigea toujours que je continuasse la route à pied , sans vouloir me permettre de monter sur un de ses chameaux ; impitoyable , il aggravait encore mes douleurs par les coups redoublés dont il m'accabloit à chaque instant. Je lui demandai plusieurs fois la mort ; sourd à mes prières , il me la refusoit , et ne me répondoit que par des menaces.

J'arrivai enfin au lieu où l'on s'étoit proposé de coucher ; je ne pus prendre la nourriture que ces monstres me présentèrent : j'avois une fièvre violente qui dura pendant toute la nuit.

Le lendemain , il fallut de même se mettre en route ; on me força de prendre les devants. Le soleil commençoit à peine à paroître , que j'étois déjà incapable de marcher , de me soutenir , mes jambes me refusoient entièrement leur service : alors mon maître , craignant sans doute que je ne retardasse la célérité de sa marche , me fit mettre sur un de ses chameaux ; les sauts

horribles de cet animal me fatiguoient encore cruellement : comme je ne pouvois m'y tenir qu'avec peine , les Maures me lièrent sur le chameau pour s'épargner la peine de prendre aucun soin de ma personne ; ils continuèrent les jours suivans de m'attacher sur cette monture , et j'arrivai le 25 février , après un voyage de douze jours , aux cases de mon maître. Deux nègres et plusieurs femmes s'étoient empressés de venir à sa rencontre ; on me donna quelque nourriture et beaucoup de lait à boire.

On me laissa trois jours dans une entière tranquillité ; j'étois couvert de plaies ; mes jambes étoient devenues plus grossés que mon corps ; on y voyoit plusieurs ouvertures qui tendoient à suppuration : ma situation inspira enfin quelque pitié à ces barbares : ils songèrent à me procurer les secours qu'ils croyoient m'être nécessaires ; on m'étendit sur le sable , et pendant que quatre Maures me tenoient avec force , mon maître brûla les chairs qui environnoient mes plaies avec des lames de couteau qu'il avoit fait rougir. Je souffris alors des douleurs inouïes ; je poussai des

cris horribles ; mais ce remède , analogue à la férocité de ces barbares , me procura une guérison assez prompte.

Le premier mars , on me fit aller aux champs pour garder les chameaux , et les empêcher de paître dans les pièces de terre nouvellement ensemencées. Comme j'étois encore dans l'impuissance de suivre le pas ordinaire des chameaux , mon maître eut la précaution de leur attacher les pieds de devant ; le matin , avant de les conduire au pâturage , on me donnoit une grande tasse de lait ; le soir , à mon retour , on m'en donnoit encore , et sur les dix heures , on me faisoit souper avec de la pâte de farine d'orge ; j'étois mieux couché que je ne l'avois été pendant mon premier esclavage , je reprenois visiblement mes forces , ce qui fit beaucoup de plaisir à mon maître ; il ne m'avoit d'abord regardé que comme un être qui étoit près de perdre la vie , et ne s'intéressoit point à me la conserver ; mais voyant que ma santé se rétablissoit , il me regarda comme un esclave précieux dont il pourroit tirer grand profit ; ce fut sans doute ce motif qui l'engagea à ne plus m'envoyer garder

les chameaux ; il prenoit grand soin de ma personne, et quand il me voyoit triste, il me faisoit donner du lait, de la nourriture, du tabac, enfin tout ce qu'il croyoit pouvoir faire diversion à mes maux.

La bonté et les égards qu'il eut pour moi me firent oublier sa barbarie passée ; souvent il n'emmenoit avec lui promener dans la campagne : il prit des informations sur le sort de mes compagnons d'infortune, et m'apprit que tous dispersés à une journée environ, s'approchoient du lieu où j'étois. Jamais nouvelle ne me fut plus agréable ; l'espoir qui, jusqu'à ce jour, avoit été banni de mon cœur, commença à y renaître ; le souvenir de ma patrie y excitoit plutôt le desir de m'en rapprocher qu'il ne réveillait le regret d'en être éloigné. Je demandois souvent à mon maître s'il pensoit à me vendre : ses réponses m'annonçoient toujours que ma destinée devoit bientôt changer ; il ne me gardoit encore que pour tirer ensuite meilleur parti de ma personne.

Enfin, me voyant dans l'état qu'il désiroit, il me mena sur un chameau à une petite ville nommée Glimy, située à trois

lieues environ de la case. Plusieurs Maures m'examinèrent, me marchandèrent et ne tombèrent pas d'accord ; il me reconduisit chez lui. Le lendemain, un de ceux qui m'avoient vu au marché, vint à la case de mon maître. La vente se consumma : je devins l'esclave d'un troisième maître, qui me ramena à Glimy le quinze mars.

Le second capitaine y étoit déjà ; ce fut le premier de mes compagnons que je vis, depuis que nous nous étions séparés sur le bord de la mer. Mahamet (c'étoit le nom de mon nouveau maître), en homme qui entend ses intérêts, vendit la moitié de ma personne à un juif nommé Aron. Je vivois trois jours chez l'un, trois jours chez l'autre : ils me traitoient assez humainement tous les deux, m'occupoient à mou- dre de l'orge, à porter de l'eau, et me nourrissoient, tantôt avec de l'orge, tantôt avec du couscous : je couchois sur la paille, à côté de la mule d'un de mes maîtres, au-dessous d'un toit qui couvroit une partie de sa cour.

Cependant, M. Mure, vice-consul de France dans l'empire de Maroc, ne né-

gligeoit rien pour briser les liens de notre captivité et nous rapprocher des états de l'empereur : lettres écrites à ce prince, courriers maures expédiés pour nous découvrir, pour nous réunir, présens, promesses, argent, tout fut mis en usage.

Les efforts qu'il faisoit pour nous tirer d'esclavage, l'exposaient lui-même à de grandes disgraces ; car l'empereur de Maroc est extrêmement jaloux de délivrer, par la médiation de ses propres émissaires, les esclaves qui sont dispersés dans les déserts qui environnent ses états ; et souvent il inflige des peines sévères aux Européens qui ont racheté la liberté de leurs compatriotes.

Mais les ordres que donne l'empereur pour le rachat des esclaves chrétiens ne sont jamais fidèlement exécutés ; les gouverneurs ou les juifs qu'il en charge ordinairement, ont intérêt de garder, le plus long-tems possible, l'argent qu'il leur confie pour cet objet ; ils lui font entendre qu'on exige des rançons trop considérables, ou qu'ils n'ont fait dans les déserts que des recherches inutiles : ils lui persuadent aussi qu'en temporisant, on force les

maîtres de devenir plus traitables , et de vendre enfin leurs esclaves à un prix plus modéré. Souvent l'empereur , impatient de faire exécuter promptement ses volontés , choisit d'autres émissaires ; mais ces nouveaux agens , dirigés par le même intérêt qui animoit les premiers , tiennent la même conduite , et les esclaves restent toujours dans la servitude.

C'est ce qui faisoit craindre à M. Mure que notre délivrance ne fût trop tardive , si le soin n'en étoit abandonné qu'aux agens infidèles de l'empereur. Les peines qu'avoit essayées , dans une circonstance pareille , M. Chenier , consul de France dans cette partie de l'Afrique , les défenses impérieuses du prince , la crainte des châtimens rigoureux qu'il prononce presque toujours contre ceux qui les violent , rien ne pouvoit diminuer l'activité de son zèle. Semblable à un père tendre qui se sacrifie pour le bonheur de ses enfans , ce généreux François exposoit son rang , sa fortune et sa vie , pour tirer de la misère ses malheureux compatriotes.

MM. Cabannes et Despars , négocians à

Mogodor, avoient secondé ses vues bien-faisantes ; ils avoient député un Maure nommé *Bentard*, qui leur étoit affidé, et qui arriva bientôt à Glimy.

Le 7 avril 1784, il convint avec mes maîtres du prix de ma rançon, la leur paya sur-le-champ, alla aussitôt dans les campagnes voisines, où il racheta cinq autres François, et les amena à Glimy, d'où nous partîmes ensemble le 11 du même mois d'avril pour nous rendre à Mogodor.

Craignant d'être attaqués par les Maures rebelles, s'ils avoient été instruits de notre départ, notre guide nous fit marcher jusqu'au milieu de la nuit : alors nous nous écartâmes de notre chemin, et allâmes nous reposer au pied d'une montagne couverte d'amandiers sauvages. Nous nous remîmes en route dès que le jour commença à paroître ; et le 21 avril 1784, après dix jours de marche, nous arrivâmes à Mogodor sans accident, mais horriblement fatigués.

Aussitôt MM. Cabannes et Despars expédièrent un courrier à M. Mure, pour lui annoncer notre arrivée ; ils nous accueillirent comme des amis, comme des frères ; logemens, nourriture, habillemens, re-

mèdes , tous les soulagemens , tous les secours nous furent offerts avec générosité.

François , Anglois , Hollandois , tous les Européens établis à Mogodor venoient chaque jour me visiter ; leurs discours affectueux , leurs soins empressés rendoient à mon ame son ancienne sérénité ; le souvenir de mes maux ne me paroissoit déjà plus que la légère reminiscence d'un vain songe.

Le chirurgien du commerce visita mes plaies ; il n'en trouva aucune dangereuse : huit jours suffirent pour me mettre en état de paroître chez les négocians : tous , sans distinction de nation , me recevoient avec une affection égale , m'attiroient sans cesse dans leurs maisons ; j'allois alternativement manger chez chacun d'eux. L'agréable spectacle de l'union fraternelle qui règne au milieu de leurs sociétés , étoit toujours pour moi une nouvelle jouissance : la diversité de leurs patries ne relâche point les nœuds de cette union : ils savent allier leurs intérêts respectifs et ceux de leur nation , avec la concorde et la bonne harmonie que des chrétiens doivent conserver parmi eux.

Connoissant les coutumes des pays qu'ils habitent, les mœurs et le caractère des Maures et de leur souverain, ils me donnèrent amicalement tous les avis dont j'avois besoin pour prévenir les disgrâces que j'aurois pu essuyer de leur part.

Cependant le Gouverneur de Mogodor à qui ces messieurs nous avoient présentés, avoit informé l'empereur de notre arrivée. Ce prince, furieux de ce que les négocians françois nous avoient arrachés à l'esclavage plutôt que ses propres émissaires, condamna à mort l'Arabe que les François avoient employé pour nous procurer notre liberté; cet homme instruit du danger auquel il étoit exposé, déroba, par une prompte fuite chez les peuples qui nous avoient dépouillés, sa personne et ses biens aux poursuites de l'empereur.

Les négocians, de leur côté, reçurent les réprimandes les plus sévères; il leur fut défendu de s'entremettre à l'avenir du rachat d'aucun chrétien, de quelque nation qu'il fût, sous peine d'être brûlés vifs.

Ces lettres, ces résolutions de l'empereur, son autorité qu'il croyoit compromise, tout nous faisoit redouter un avenir

aussi

aussi triste que le passé. Huit jours se passèrent dans cette incertitude cruelle sur le sort qui nous étoit réservé. Nous étions menacés d'être employés aux travaux publics. Le bruit couroit parmi les Maures que la France étoit en guerre avec le roi de Maroc ; les peuples nous regardoient déjà comme ennemis : la crainte des mauvais traitemens nous empêchoit de sortir. Mais le 15 mai , à onze heures du matin , le gouverneur ayant reçu de nouveaux ordres de l'empereur , nous envoya chercher par ses soldats , qu'il chargea aussi de lui amener les deux Français qui avoient concouru à notre délivrance , et en présence d'une grande multitude , il leur annonça que l'empereur leur pardonnoit , ainsi qu'à l'Arabe qui nous avoit achetés ; il leur remboursa publiquement la somme qui avoit été payée pour notre rançon , nous fit le meilleur accueil , et nous permit de nous promener librement dans la ville.

Dès ce moment , notre liberté fut entière. Comme les Maures respectent servilement toutes les volontés de leur prince , qu'ils croient être un descendant du pro-

E

phète , des signes d'amitié , de vénération même , succédèrent de leur part à ce mépris qu'ils nous témoignaient auparavant.

Nous passâmes un mois dans cette situation : nous attendions impatiemment des nouvelles du reste de l'équipage , que nous savions être dispersé dans les montagnes ; le gouverneur nous avoit annoncé que nous ne retournerions pas dans notre patrie avant l'arrivée des autres Français.

Les capitaines Dupuis de Nantes , et Audibert de Marseille , étoient restés jusqu'à ce que tous furent réunis ; telles étoient les intentions de l'empereur ; il venoit d'expédier de nouveaux ordres à un prince de ses fils , gouverneur de Têroudant , pour rassembler par force ou par argent le reste de l'équipage.

Ce prince se mit aussitôt en marche ; les Arabes rebelles en furent instruits ; ils mirent leur proie en sûreté sous la protection de Sidy Mohamet Moussa , le plus grand saint du canton. Huit furent conduits dans la demeure de cet homme ; deux restèrent à Weldenum chez un prince du sang royal , dans la maison duquel la loi défend d'entrer ; les trois autres étoient

au pouvoir de Sidy Mouley Abdramet, l'un des fils du roi, rebelle à son père.

Le gouverneur de Téraoudant n'ayant pas réussi dans son expédition, voulut exécuter les ordres de l'empereur à prix d'argent; il fit donc proposer le rachat de ces captifs à chaque possesseur; ils les mirent à trop haut prix. De-là il se rendit chez son frère, mit tout en œuvre pour obtenir de lui les trois Français qui étoient tombés entre ses mains; mais ce prince refusa obstinément de les rendre et de les vendre, annonça qu'il auroit soin d'eux, et qu'à la mort de son père il les renverroit dans leur patrie.

L'empereur, voyant combien étoit difficile la réunion des Français de notre équipage, donna ordre aussitôt au gouverneur de Mogodor de nous envoyer à Maroc. Nous prîmes congé de tous les négocians qui nous avoient comblés de bienfaits, et nous les quittâmes le 15 juin, pleins du souvenir de leur attachement.

Le gouverneur nous avoit donné à chacun une mule; il voulut nous voir à notre départ, et nous remit sous la garde des soldats de l'empereur. Nous marchâmes à petites jour-

nées ; la chaleur étoit excessive , la casile étoit nombreuse , elle conduisoit avec nous la caisse de la douane de Mogodor. Le premier jour deux chameaux périrent , étouffés par la chaleur.

On se remit en marche le lendemain un peu avant le jour , et l'on fut contraint de s'arrêter sur les neuf heures ; malgré ces précautions , la chaleur fit encore périr cette journée un Juif et une Juive.

Je souffrois excessivement ; plusieurs fois je perdis la respiration , je tombai de ma mule. Les Maures prenoient le plus grand soin de nous ; l'alcaïde , auquel on nous avoit remis , craignoit qu'il ne nous arrivât quelque malheur ; il y alloit de sa tête ; enfin nous arrivâmes à Maroc , exténués et affoiblis , le 20 du même mois.

L'empereur étoit sorti le matin , à la tête de douze mille Maures , pour réduire les rebelles du mont Atlas ; en attendant son retour , on nous mit au couvent de la mission espagnole , où nous trouvâmes un matelot de notre équipage qui y avoit été amené.

Le 28 juin , l'empereur , de retour de son expédition , nous fit appeller ; il exer-

çoit ses troupes lorsque nous arrivâmes à son missoire : à l'instant il nous donna audience et parut sensible à nos malheurs.

On nous l'avoit représenté comme un homme dur , absolu , inhumain , inexorable , que les supplications mêmes irritoient ; nous osâmes cependant le prier de nous rendre à nos familles ; il sourit de notre hardiesse , et quoique sa première intention fût que nous attendissions le reste de l'équipage , il fut si touché de l'état pitoyable dans lequel nous nous présentâmes , qu'il nous promit de nous renvoyer bientôt en France.

Le lendemain un des grands de l'empire nous apporta , de la part de l'empereur , une petite gratification en espèces.

Enfin le 5 juillet , appelés de nouveau , l'empereur nous remit entre les mains d'un bacha , lui ordonnant de prendre soin de nous , et de nous conduire à notre consul.

Nous partîmes le même jour de Maroc , escortés par dix soldats et un cavalier ; nous joignîmes au sortir de la ville une petite armée de Maures qui devoit parcourir toute la Barbarie ; elle étoit commandée par le bacha auquel l'empereur

nous avoit confiés ; la chaleur ne nous incommoda que foiblement dans cette route.

Le bacha avoit pour nous les plus grandes attentions ; nous marchions toujours au milieu de l'armée avec une escorte particulière : si quelques-unes de nos mules se trouvoient fatiguées , on les changeoit sur l'instant ; notre tente , au moment de notre arrivée , se trouvoit toujours prête ; on nous fournissoit des alimens en abondance.

La première ville que nous rencontrâmes fut Azimor , placée sur une éminence ; environnés de notre garde , nous eûmes le spectacle agréable de plusieurs jeux mauresques. Les habitans d'Azimor qui , sous les armes , attendoient l'armée impériale , la conduisirent jusqu'au lieu où elle devoit camper , et là , s'exerçant à la course des chevaux , ils montrèrent leur adresse à se servir des armes à feu. Pendant ce tems on préparoit dans la ville les nourritures nécessaires pour toute l'armée : on les apporta , deux heures après , sur des brancards.

Le gouverneur de la place , après avoir

rendu au bacha les honneurs dus à sa dignité, vint nous visiter dans notre tente, nous félicita d'avoir trouvé grace auprès de l'empereur, et nous envoya peu après des rafraîchissemens.

Nous restâmes deux jours dans cet endroit ; le troisième nous traversâmes la rivière, d'où nous nous mîmes en route pour Darsbcâda.

Cette ville, si fameuse sous l'ancien règne, n'offre plus qu'un monceau de ruines ; nous continuâmes notre route par Fædal et Montforia, et arrivâmes enfin à Rebate, après seize jours de marche.

L'armée étoit accrue de moitié ; on avoit fait de petites journées, à cause de la chaleur et du carême. Le général, après avoir placé son camp et puni de sa main les Arabes qui avoient violé les règles rigoureuses du carême, nous présenta au gouverneur de la place ; celui-ci nous remit aussitôt entre les mains de notre vice-consul.

M. Mure, qui avoit appris notre départ de Maroc, nous attendoit de jour en jour ; la lenteur de notre voyage l'avoit beaucoup inquiété ; il savoit que nous étions

partis le 5 , que huit jours fussent pour faire cette route : il craignoit quelque fâcheux contretems : ses alarmes étoient d'autant mieux fondées , qu'en suivant le chemin ordinaire , nous devions passer dans une province dont les habitans venoient de se soulever.

Je ne puis assez exprimer quelle fut sa joie lorsqu'il apprit notre arrivée. La manière dont l'empereur s'étoit conduit avec nous lui faisoit espérer de voir bientôt arriver le reste de notre malheureux équipage.

L'accueil qu'il me fit , les honnêtetés qu'il me témoigna , les bontés dont il me combla , les soins qu'il prit de pourvoir à mes besoins et à ceux des autres François , surpassent tout ce que je pourrois en dire. Ses attentions se portoient sur tout : l'activité de sa bienfaisance étoit encore au-dessus de l'idée avantageuse que je m'en étois formée.

Nous restâmes quatre jours dans sa maison ; la crainte de quelques nouveaux orages de l'empereur lui fit hâter notre départ pour Tanger ; il donna ses soins pour nous faire préparer les objets nécessaires

pour la route , et le dimanche 25 du même mois , nous prîmes congé de lui , le cœur pénétré de reconnaissance.

Nous passâmes la rivière de Salé ; le lendemain nous remontâmes dans les terres et traversâmes une forêt remplie de bêtes féroces , de tigres et de lions ; on les voyoit par troupeaux ; ils étoient sur-tout très-nombreux sur les bords d'une rivière qui va se décharger dans la mer , à côté de Mamor. Nous la traversâmes cependant devant eux avec sûreté ; on les voyoit se retirer à petits pas , à mesure que nous approchions. Je n'aurois pas été tranquille sans la noble assurance des Arabes , que la présence de ces animaux féroces n'inquiétoit pas plus que celle des animaux les plus domestiques.

Notre voyage fut de sept jours ; trois mules périrent de chaleur : le désir de revoir notre patrie , la crainte d'être arrêtés par quelques nouveaux ordres de l'empereur , nous fit accélérer notre marche ; nous arrivâmes à Tanger le 31 juillet.

M. Salmon , consul d'Espagne , résidant dans cette ville , nous attendoit : il avoit arrêté une barque pour Cadix ; nous nous

y embarquâmes le dimanche premier août, sur les sept heures du soir ; le lendemain, sur les huit heures du matin, nous fûmes dans la baie de Cadix.

La Santé vint aussitôt nous parlementer ; elle nous mit en quarantaine, et nous envoya au Lazaret, près de l'île de Léon.

Nous fûmes trois jours dans notre barque sans pouvoir mettre pied à terre ; nous n'avions pas de place pour nous coucher : la malpropreté des poules dont la barque étoit chargée nous infectoit, nous avions tout à craindre si quelqu'un de nous tomboit malade.

Enfin, le 5 août, à dix heures du soir, on nous permit de descendre ; nous quittâmes aussitôt notre barque, et fûmes nous reposer dans une espèce de grange.

Une ancienne plaie que le mouvement des mules avoit encore ulcérée, m'incommodoit extrêmement. Je ne pouvois dans ce lieu, si mal nommé *maison de santé*, me procurer les secours nécessaires ; j'étois pâle et défiguré : les autres passagers, voyant ma situation, sembloient me reprocher leur séjour dans ce lieu.

Le onze, sur les dix heures du matin,

j'aperçus le canot de santé : je pris la meilleure contenance qu'il me fut possible ; les médecins , trompés par ma gaieté apparente , me jugèrent bien portant , et nous donnèrent la liberté.

Tous à l'envi , nos matelots , et ceux de la barque , s'empressèrent de la charger ; demi-heure après nous partîmes pour Cadix ; nous nous présentâmes le même soir à M. Poiré , vice-consul de France.

L'embarras des affaires multipliées qui l'environnent , ne l'empêcha point de travailler à notre soulagement. Persuadé que des malheureux qui sortent de l'esclavage ont plus de droit que tous autres aux bienfaits du roi , il les répandit sur nous avec libéralité.

L'intérêt qu'il prit à mes peines passées , et à ma situation présente , ne peut assez s'exprimer. Touché de la plus vive commiseration , il montra le zèle le plus ardent pour mettre fin à mes maux ; il m'envoya son chirurgien , et fit tous ses efforts pour rétablir ma santé , qu'une suite continuelle de huit mois de fatigues et de peines n'avoient que trop altérée.

Enfin , les mêmes secours que nous

avions reçus de M. Mure, vice-consul en Barbarie, nous les reçûmes à Cadix des mains de M. Poiré.

Avant de quitter Cadix, où je demeurai trente-huit jours, pour réparer mes forces, je fus encore alarmé par de nouvelles inquiétudes, qui heureusement ne m'agitèrent pas long-tems. Ma vue se troubla, s'épaissit : je cessai d'apercevoir les objets qui m'environnoient. Je devins aussi aveugle que je l'avois été pendant trente-cinq heures, dans le desert de Sahara, lorsque, pour me punir d'un accident que je n'avois pu ni prévoir, ni empêcher, de la perte de trois chevreaux dévorés par un tigre, dont j'aurois été la proie, sans une fuite précipitée, mon brutal et barbare maître me rendit victime de sa rage effrénée, et me laissa sans mouvement, attaché au pied d'un poteau, où sanglant, déchiré, couvert de plaies, je restai exposé jusqu'au commencement de l'aurore à une rosée pénétrante, qui, dans cette contrée, est aussi froide pendant la nuit, que le soleil y est brûlant pendant le jour. Mais la cécité nouvelle que j'éprouvai à Cadix, ne dura que cinq heures : le voile

épais qui étoit tombé sur mes yeux affoiblis se leva insensiblement : je revis la lumière , après avoir craint , pour la seconde fois , d'en être privé jusqu'à la fin de ma vie.

Trop impatient de revenir en France , pour attendre que ma santé languissante fût entièrement rétablie , je m'embarquai le 17 septembre sur un bâtiment commandé par le capitaine Poutrel. Après une navigation périlleuse, nous arrivâmes à Marseille le 5 octobre. On nous fit subir douze jours de quarantaine ; nous ne pûmes descendre à terre que le 16 du même mois.

De quelle hilarité vive, de quelle émotion douce je fus saisi , en entrant sur les terres de France ! Mon cœur prenoit une nouvelle vie. Il s'épanouissoit pour ainsi dire ; il suffisoit à peine pour recevoir les impressions agréables et variées qui venoient le ranimer ; la joie s'emparoit de tout mon être. Il est donc vrai , me disois-je à moi-même , que la fin de tes maux n'est plus incertaine. La paix , la tranquillité , le bonheur vont renaître pour toi. La fortune a cessé de te persécuter : elle

te ramène dans le sein de ta patrie ; tu pourras encore te dévouer au service du meilleur des souverains. Tu vas te rapprocher d'une famille chérie, dont tu te croyois pour jamais séparé : tu vas revoir des amis qui avoient pleuré ta perte.

C'est à Paris qu'ils m'attendoient ; c'est à Paris que je devois recevoir leurs embrassemens : j'y suis arrivé le 11 novembre. Que cette journée a été délicieuse pour moi ! Que le souvenir en est cher à ma mémoire ! De quel attendrissement je fus pénétré quand je vis rassemblés autour de moi, tous ceux qui avoient gémi sur mon absence ! Avec quel transport je me précipitai aux pieds de la plus respectable des mères ! Quelle volupté pure je goûtai quand elle me serra étroitement contre son sein maternel, quand je sentis couler sur mon visage les larmes que la joie lui faisoit répandre, et qui se mêloient avec les miennes. L'amitié, la tendresse filiale, une foule de sentimens divers se succédoient, se pressoient, se confondoient dans mon ame, la subjugoient, l'absorboient toute entière. Jamais, non jamais il n'y eut d'instant si beau dans ma vie.

(79)

il a réparé tous les malheurs qui l'avoient précédé : j'ai plus joui dans ce moment trop court, trop rapide, que je n'avois souffert pendant toute la durée de mon esclavage.

Fin de la première Partie.



SECONDE PARTIE.

Précis exact des mœurs, des usages et des opinions des habitans du Sahara.

Les peuples qui habitent les pays de la Barbarie, jusqu'au Niger, sont un assemblage de diverses nations : les Maures occupent les trois royaumes de Suz, Fez et Maroc ; ils sont les plus puissans et les plus connus de ces peuples. Le Biledulgerid, dans la partie que baigne l'océan atlantique, c'est-à-dire, depuis dix lieues sud de Sainte-Croix de Barbarie, jusques près du cap Bojador, est habité par des Arabes connus sous le nom de Mosselemis, et de Maures fugitifs rebelles à l'empereur de Maroc, trop éclairés pour rester sous la domination d'un pareil tyran.

Le Sahara, jusqu'au Niger, renferme divers peuples, qui tirent leur origine des Arabes, des Maures et des Portugais qui s'y réfugièrent lorsque la famille des chérifs s'empara des trois royaumes de Bar-

F

barie. Tous ces peuples portent indistinctement le nom de Narts. Ceux du Sahara sont subdivisés et connus sous ceux de Mougeares, Trasarts et Bracnarts.

Je ne parlerai ni des Trasarts, ni des Bracnarts, plus connus d'ailleurs par les relations qu'ils ont avec les négocians françois qui font, depuis long-tems, le commerce à Portendie, et le long du Niger.

Le terme de Mougeare est une dénomination de mépris chez les peuples voisins, sans doute parce que ceux qui le portent, plus pauvres et moins faits aux armes que leurs voisins qui sont tous guerriers et pasteurs, sont exposés aux incursions de ces barbares, sur-tout dans le tems de la crue des eaux, où ils sont obligés d'abandonner leur pays pour se réfugier sur les montagnes limitrophes. On peut encore attribuer le mépris attaché à ce nom, à un autre motif plus puissant, c'est celui de la religion. Lorsque les chérifs s'emparèrent des trois royaumes, les Portugais qui étoient dans les villes les évacuèrent, et se réfugièrent dans leur patrie. Mais le peuple de la campagne n'eut point cet avantage; la plupart, fait captif, renonça à la reli-

gion des ses pères , et fut , par ce changement , maintenu dans le pays : ceux qui n'abjurèrent point , furent impitoyablement égorgés ; mais , malgré cette abjuration , les Maures se ressouvirent toujours que ces gens avoient été chrétiens ; ils les employoient aux ouvrages les plus durs , les accabloient d'insultes , pillotent leurs biens , enlevoient leurs femmes , violotent leurs filles , et se portoient aux extrémités les plus grandes.

Pour se soustraire à la tyrannie , ces peuples se réfugièrent dans le Sahara , où trouvant quelques hordes d'Arabes errans et peu industrieux , ils s'allièrent avec eux et ne formèrent , par suite , qu'une seule et même nation.

Quoique la stérilité du sol et la chaleur insupportable du pays leur servent en quelque sorte de barrière , ils sont cependant exposés au pillage par leurs voisins.

Il n'est pas possible qu'un peuple toujours errant , toujours fugitif , composé de l'assemblage de diverses nations , qui ne forme pas même un corps bien établi , distinct et séparé , n'ait adopté une partie des usages et des superstitions de ses voi-

sins. Leur religion n'est point le pur mahométisme ; c'est plutôt un assemblage de diverses erreurs grossières : on peut dire, avec vérité, que la religion naturelle est en vigueur parmi eux plus que par-tout ailleurs.

Ils font la prière trois fois le jour, quelquefois plus souvent, toujours tournés du côté du levant ; elle ne se fait publiquement que lorsqu'il y a dans la horde un prêtre mahométan ; cet homme chante à haute voix la prière que le crieur public entonne sur les mosquées, et c'est en quoi consiste le plus grand acte de leur religion.

Différens des autres Arabes, leurs voisins, ils n'inquiètent personne pour la religion : c'est peut-être ce qui fait croire que ce peuple n'en a point. La seule qui ne soit pas tolérée chez eux, est la juive. On ne voit point de gens de cette secte parmi eux. Si un juif avoit le malheur de s'engager sur leurs terres, il seroit infailliblement brûlé vif. Ils sont faciles à reconnoître par leur habillement qui est très-différent de celui des Maures.

L'hospitalité est un point principal de la

loi qu'ils exercent dans toute son étendue. Aussitôt qu'un étranger arrive devant les tentes , la première personne qui l'aperçoit lui indique celle qui doit le recevoir ; si le maître n'y est point , la femme , les esclaves vont à sa rencontre et le font arrêter à vingt pas de distance ; là , on lui apporte une portion de lait pour se rafraîchir , ensuite on décharge ses chameaux , on met près de lui ses effets en sûreté , on lui donne une natte pour se coucher , et de quoi se couvrir pendant son sommeil , chose dont le plus souvent on se prive pour lui. Ses armes sont apportées dans la tente près de celle du maître , pour les garantir du serein.

Sur le soir on lui apporte la nourriture qu'on a préparée pour lui à la case ; s'il n'y en a point , ce qui arrive très-souvent , on court chez les voisins ; car jamais l'étranger ne manque , tout le monde se privant pour fournir à ses besoins. Il est pourtant vrai de dire que la tente du chef est ordinairement celle qui paye , mais toutes les autres contribuent à cette dépense en lui fournissant par semaine , comme une sorte de redevance , deux livres d'orge

moulu ; par ce moyen , ce chef est amplement dédommagé de ce qu'il donne aux étrangers.

Comme c'est ordinairement le plus riche en bestiaux qui est le chef , il a toujours suffisamment de lait pour la boisson ; s'il en manque , il en trouve dans les tentes qui l'environnent.

Les prêtres courent le pays et instruisent les enfans ; cette éducation n'est point une éducation forcée ; on ignore chez eux la coutume de contraindre la nature ; les petits garçons s'assemblent d'eux-mêmes le matin aux lieux d'instruction ; c'est pour eux un moment de récréation : ils ont une petite planche sur laquelle le prêtre écrit des caractères arabes , et quelques maximes de l'alcoran. Les plus grands et les plus instruits reçoivent directement leurs leçons de ces prêtres ; ils les communiquent ensuite à leurs compatriotes , et de cette manière ils se montrent à lire les uns aux autres. Jamais on ne les corrige ; ce seroit un crime de battre un enfant qui , suivant l'opinion , n'est point capable de distinguer le bien du mal : la condescendance qu'on a pour les enfans , la pleine

liberté, qu'on leur laisse de faire leur volonté, est la même pour ceux qui ont le malheur d'être désavantagés de la nature, tels que les fous, les muets et les sourds; ils sont considérés comme des êtres trop malheureux par leur état, pour ne pas se rendre esclave de leurs volontés.

Cette coutume est la même chez tous les Mahométans; elle tient à la loi. La seule différence qu'il y ait, sur ce point, entre les Mougears et les peuples plus civilisés, n'existe que sur l'âge auquel les enfans peuvent être sujets à la correction; elle n'a jamais lieu dans le Sahara. L'exemple et la nature abandonnée à elle-même, créent toutes les opinions du peuple qui l'habite.

Si l'enfant s'ennuie de ces sortes d'exercices, il les quitte à volonté, et vient s'occuper à la garde des troupeaux de son père; ce qui fait que très-peu savent lire. Ceux qui persévèrent dans l'étude de l'alcoran, deviennent prêtres après avoir subi les épreuves; ceux-ci n'ont pas besoin de bestiaux; ils sont reçus et respectés d'un chacun, et trouvent par-tout leur subsistance.

C'est ordinairement à l'âge de sept ans

que l'on fait subir aux enfans la douloureuse opération de la circoncision : à cette même époque , on leur rase aussi la tête , sur laquelle on ne laisse que quatre petits toupets qu'on abat à chaque action remarquable que l'enfant fait. Si , à l'âge de douze à treize ans , il tue un sanglier , ou toute autre bête féroce qui se seroit jetée sur un troupeau , on lui coupe un toupet ; si , dans le passage d'une rivière , il sauve un chameau qui se seroit laissé entraîner par le courant , on lui en coupe un second ; s'il tue un lion , ou un tigre , ou un homme de nation ennemie , dans une surprise ou dans une attaque , on le considère comme homme. On lui rase entièrement la tête , et alors il peut se mettre à son particulier. Ces sortes d'opérations ne se font que dans l'assemblée de la famille , et c'est toujours le chef de la horde qui en est chargé. Rarement ils parviennent à l'âge de vingt ans sans avoir l'ambition de passer pour hommes ; ils ont honte d'être toujours regardés comme enfans , et cela fait qu'ils s'exposent aux plus grands dangers pour mériter l'honneur d'être tondus en entier.

Le respect de la nation pour les vieillards n'est pas moins grand que celui qu'ils portent aux interprètes de la loi. Tous sont également considérés , n'importe à quelle horde ils appartiennent et quelle que soit leur fortune ; la considération est si grande , que s'il arrive contestation entr'eux , les parties viennent discuter leurs causes devant eux ; le chef de la horde est toujours le juge-né de ces différends ; mais comme souvent il est jeune , ou qu'il en est lui-même l'auteur , alors les vieillards décident ; le jugement est sans appel , et le condamné subit , sur-le-champ , la punition méritée. Ils ne jugent cependant que des causes subalternes ; car , s'il falloit qu'il y eût une des deux parties mise à mort , ils ne se permettroient pas de prononcer définitivement. Alors , les chefs des différentes hordes s'assemblent ; ils admettent les vieillards à leur conseil ; ils jugent , et la sentence est aussitôt exécutée.

On doit convenir que ces sortes d'affaires sont rares ; car le vol n'est puni que de restitution , souvent même il est toléré.

Si un Mougeare en vole un autre de sa famille, et qu'il soit surpris en volant, il est puni de coups de bâton, et obligé à restitution; si on ne le voit pas, il n'a aucune punition, quand même on le connoîtroit pour l'auteur du vol.

De jour, le vol est un crime; la nuit, il est permis; ce qui fait que les femmes et les enfans ont le plus grand soin de mettre dans la tente tous les objets qui peuvent être enlevés.

Si un voisin ou un ami vient les voir, ils l'environnent et examinent tous ses mouvemens; la difficulté de voler sans être vu, le peu de chose d'ailleurs qu'il y a à prendre, fait que ceux qui ont ce dessein ne l'effectuent pas aisément.

Si un particulier a tué quelqu'un, et que les parens du mort le poursuivent pour lui faire subir le même sort, il l'évite en se réfugiant dans la tente de celui qu'il a tué; alors ceux qui sont les plus acharnés à sa perte n'osent l'attaquer, en sorte qu'il a le tems de discuter sa cause, et trouve communément le moyen de se faire juger à son avantage. S'il se réfugie dans la tente d'un autre particulier, on le pour-

suit ; mais dans ce cas , il a ses hôtes pour défenseurs , et il trouve , par ce moyen , la facilité d'échapper encore au ressentiment de ceux qu'il a offensés.

Accoutumés à vivre de laitage et de grains qu'ils tirent de chez les peuples voisins , ces peuples sont tout entiers occupés de leurs bestiaux ; ils ne cultivent aucun canton , quoique dans le désert on rencontre souvent des plaines superbes , qui cultivées produiroient les choses nécessaires à la vie. Mais ils sont si sobres et si paresseux , qu'ils ne s'occupent que du présent , à tel point que l'on ne prépare jamais d'avance plus de nourriture qu'il n'en faut pour le repas ; quand on a faim , on y pense ; souvent il en manque , et alors on est obligé de se contenter de laitage qui heureusement ne manque jamais.

Pendant que les femmes sont dans les tentes occupées à travailler ou à s'amuser , les enfans , revenus de l'instruction , et les nègres captifs , conduisent paître les troupeaux ; ils y vont ordinairement sur les neuf à dix heures du matin , et ne reviennent que le soir : les enfans ont soin , avant de partir , de prendre quelque nour-

riture ; les femmes seroient battues , si elles n'avoient point l'attention de leur en réserver.

Pour les nègres , ils partent à jeun ; il est vrai que quelque sauvage que soit le pays , on y trouve toujours des truffes , de petits fruits rouges , des racines et des herbes sauvages qu'ils mangent sans répugnance.

Les hommes vont aux assemblées et aux marchés publics , pour se procurer ce qui est nécessaire à leur ménage ; ils vont aussi à la chasse. Celle qu'ils aiment le mieux est celle de l'autruche , parce qu'elle leur est plus profitable. Il faut des chevaux pour la faire : il n'y a que les cavaliers qui puissent la tenter. Ils s'assemblent dix ou douze , plus ou moins. Ils se portent contre le vent , à distance environ d'un quart de lieue les uns des autres : quand ils apperçoivent l'animal , ils le pressent ; l'autruche ne pouvant faire usage de ses ailes contre le vent , retourne précipitamment sur ses pas et évite facilement le premier cavalier ; si son agilité la sauve du second , du troisième , il lui est difficile d'échapper aux autres. On se sert , pour l'abattre , d'un

bâton de deux pieds de long, qu'on lui jette, avec adresse, sur le cou ; alors, ils s'empressent de la tuer, partagent leur prise, et se retirent chacun chez eux, où ils ne manquent pas de se régaler, avec leurs familles, du fruit de la chasse. Les plumes sont conservées avec soin ; elles se vendent avec avantage dans les marchés ou en rivière du Sénégal.

Jamais il n'y a de dispute pour les partages : lorsqu'ils ont fait quelque butin, soit sur l'ennemi, soit à la chasse, soit dans le commerce, ou qu'ils se sont cotisés ensemble pour quelques acquisitions, ils font autant de parts qu'il y a de prétendants au partage ; alors chacun met un effet qui lui est propre, dans le coin d'un panier, comme une pipe, un petit couteau, etc. ; ils les remuent tous ensemble, et la première personne venue les tire, les uns après les autres, du panier, et en met un sur chaque part ; alors chacun prend la part sur laquelle son effet se trouve placé. Cette manière simple de partager, leur fait éviter toute occasion de dispute.

Leurs habillemens sont très-simples ;

beaucoup n'en ont point ; vivant dans un pays brûlant , ils n'ont guères besoin de se vêtir ; pour l'ordinaire ils n'ont qu'une chemise de guinée des Indes , d'un bleu très-foncé. Quand ils ne peuvent se procurer des guinées , ils en mettent de laine ; ils ont de plus un hâle qui est une espèce de couverture de laine de quatre aunes et demie à cinq aunes de long , sur cinq quarts de large , et un manteau très-lourd fait de poils de chèvres ; ils ne s'en servent qu'en campagne pour se garantir de la pluie et du seréin. Ils s'enveloppent la tête d'un morceau de toile et autre étoffe en forme de turban.

Comme ils n'ont point d'ouvriers parmi eux , ils se procurent ces effets en allant par caravane dans le Biledulgéri , ou chez les Trasarts , peuple de leur nation qui occupe la rive nord du Niger. Ils donnent en échange des bestiaux , de la laine de chameaux , des plumes d'autruches , etc. Ceux qui n'ont que le nécessaire pour leur subsistance , se passent de ces objets ; ils y suppléent par le moyen des peaux de chèvres qu'ils cousent ensemble , et qui leur servent également à les garantir de

la rigueur des saisons ; ils portent toujours suspendu à leurs côtés , un petit sac de cuir , dans lequel ils mettent l'argent , l'amadoue , la pipe , le briquet et le tabac. Ils ont de superbes poignards , le manche toujours noir et garni d'ivoire , la gaine en cuivre d'un côté , et en argent de l'autre , et le tout très-élégamment travaillé.

Les cavaliers portent des sabres , quand ils peuvent s'en procurer : ceux à l'espagnole sont les préférés. Leurs fusils sont toujours bien ornés et bien entretenus ; la crosse en est très-incrustée et garnie d'ivoire de tous côtés , le canon est couvert de lames de cuivre ou d'argent , suivant la richesse du particulier. Leurs poignards ont la forme d'un couteau flamand , la gaine est de cuir ; ils s'arment aussi d'un bâton , à l'extrémité duquel ils mettent une espèce de coin de fer ; cette arme est des plus meurtrières ; d'autres ont des zagaies qui ont la forme d'une hallebarde ; enfin , la première richesse d'un particulier est d'avoir un beau fusil et un beau poignard ; ils les préfèrent aux habillemens , et ce sont leurs premières pièces de ménage !

les fusils sont toujours enfermés dans des sacs de peau faits exprès, pour les garantir de la rouille et les tenir en état.

Comme ils sont tous pasteurs, et toujours errans, ils ne connoissent aucun métier, excepté celui de faire leurs tentes; il y a parmi eux des ouvriers courans qui suppléent au peu d'industrie de la nation. Ces ouvriers sont maréchaux, serruriers ou orfèvres; ils sortent du Biledulgérid, et se répandent dans le Sahara par-tout où il y a des cases; ils y trouvent toujours de l'ouvrage; ils sont nourris pendant leur séjour, et reçoivent le payement de leurs travaux: ils font les bijoux des femmes, tels que les boucles d'oreille, attaches et manilles; ils raccommodent les plateaux en y mettant des attaches, et remettent les armes en état; on les paye ordinairement en peaux ou poils de chameaux et de chèvres, ou en argent; ce dernier n'a point cours parmi ce peuple; ce qui est cause qu'on ne l'emploie qu'en bijoux pour les femmes. Les ouvriers ont pour salaire de leurs travaux le dixième pesant de ces matières. Rendus dans leur patrie, ils vendent leurs bestiaux et autres objets: il leur faut,

faut, tout au plus, cinq à six voyages pour pouvoir vivre d'une manière aisée, sans sortir de leur pays.

Chaque famille a son chef, qui est ordinairement l'aîné; elles sont plus ou moins nombreuses; on en voit qui ont cent vingt à cent cinquante ménages. Alors elles se subdivisent et forment deux corps différens: le chef, qui porte le nom de Reï, est celui qui a soin de tous les bestiaux, du campement, et qui, de concert avec les vieillards, juge les différends.

Si toute la famille ne peut pas camper dans le même lieu, le chef désigne divers endroits pour poser les tentes, et les familles se séparent; les plus près parens sont toujours ensemble, et les aînés deviennent chefs de ces divisions. Quelquefois on ne rencontre que dix à douze tentes réunies en un même lieu; quelquefois aussi, mais rarement, elles ne sont que trois à trois, ce qui ne se voit que dans la partie du désert où se trouvent les sables volans.

Le chef général choisit l'endroit le plus propre pour camper, et quand le terrain n'a plus de pâturages suffisans pour la

nourriture des bestiaux, il va chercher un autre endroit ; sa tente est toujours placée au milieu des autres , elle est ordinairement plus grande et plus élevée. Quand les tentes sont séparées , il se place toujours au centre.

Dans les déménagemens , les femmes font toute la besogne ; ce sont elles qui , le matin , plient les tentes et chargent les chameaux : cela est d'autant plus juste , qu'il faut , pour le bon ordre et la sûreté de leurs propriétés , que tandis que les esclaves nègres sont à la conduite des bestiaux , les hommes se répandent dans la campagne pour assurer la route : les uns sont en avant et en observation ; d'autres accompagnent les troupeaux et les bagages ; les derniers ferment la marche ; et , s'il s'échappe une brebis , une chèvre ou un chameau , ils le rencontrent toujours , et le ramènent aux tentes , où il est rendu à son maître.

On n'est ordinairement que trois ou quatre en marche. Il arrive quelquefois que l'endroit où l'on campe n'a pas été bien reconnu , et que quelque-tems avant il y avoit campé d'autres familles ; alors les pâturages n'étant pas suffisans , on se trouve

forcé de se remettre en route , et de chercher un meilleur camp : les mêmes mouvemens sont aussi nécessaires dans les saisons où les eaux commencent à manquer : Comme il n'y en a presque point dans le Sahara , les habitans ont le plus grand soin de faire de grands trous , de côté et d'autres à la chute des terrains , pour conserver celles qui tombent du ciel avec grande abondance pendant trois mois de l'année. Cette eau , toute corrompue qu'elle est , sur-tout dans l'arrière-saison , sert cependant de boisson aux hommes et aux bestiaux. Il n'y a ni bœufs ni vaches dans cette partie du désert ; la disette d'eau en est sans doute cause , car les pâturages sont assez abondans.

Leurs troupeaux ne consistent qu'en moutons , chèvres et chameaux , animaux qui supportent aisément la soif. Les chevaux sont aussi très-rare. Les plus riches en bestiaux sont les seuls qui en aient. On leur donne du lait à boire quand on n'a point d'eau. L'urine de chameau est encore une ressource contre la soif ; on la mélange avec le lait , et malgré que cette boisson soit des plus désagréables , on ne laisse pas de s'en servir au besoin.

forcé de se remettre en route , et de chercher un meilleur camp : les mêmes mouvemens sont aussi nécessaires dans les saisons où les eaux commencent à manquer : comme il n'y en a presque point dans le Sahara , les habitans ont le plus grand soin de faire de grands trous , de côté et d'autres à la chute des terrains , pour conserver celles qui tombent du ciel avec grande abondance pendant trois mois de l'année. Cette eau , toute corrompue qu'elle est , sur-tout dans l'arrière-saison , sert cependant de boisson aux hommes et aux bestiaux. Il n'y a ni bœufs ni vaches dans cette partie du désert ; la disette d'eau en est sans doute cause , car les pâturages sont assez abondans.

Leurs troupeaux ne consistent qu'en moutons , chèvres et chameaux , animaux qui supportent aisément la soif. Les chevaux sont aussi très-rare. Les plus riches en bestiaux sont les seuls qui en aient. On leur donne du lait à boire quand on n'a point d'eau. L'urine de chameau est encore une ressource contre la soif ; on la mélange avec le lait , et malgré que cette boisson soit des plus désagréables , on ne laisse pas de s'en servir au besoin.

Chez ce peuple comme chez ses voisins, quand un Arabe va au marché ou qu'il en revient, s'il n'a pas eu le soin de tenir son voyage secret, il est infailliblement attaqué. Ceux qui sont instruits de son voyage veulent profiter de son industrie; pour cet effet, ils l'attendent ordinairement vers l'entrée de la nuit; alors malheur à qui est tué. Ceux qui veulent voler ne cherchent point la mort de celui qu'ils veulent surprendre; contents de sa dépouille et de ses armes dont ils s'emparent, ils le laissent aller librement rejoindre les cases. Mais le voyageur instruit des coutumes de son pays, est toujours bien armé; il a l'oreille au guet : aux premiers mouvemens de ceux qu'il soupçonne, il fait feu, ensuite le poignard ou le sabre à la main, il se bat avec courage. Le bruit du fusil attire les Arabes voisins répandus dans les plaines; ils se portent avec leurs armes du côté où ils ont entendu le coup. Alors malheur aux attaquans, s'ils ne se sont point dérobés par une prompte fuite. S'il y a quelqu'un de mort, l'affaire reste ensevelie : jamais les familles ne prennent parti pour ces sortes de rencontres, soit

que l'agresseur ou l'attaqué ait succombé ; le mort est toujours soupçonné l'agresseur, et la dispute finit par ce moyen.

Pasteur et guerrier est le seul et même état parmi cette nation. Tout homme dans le cas de porter les armes est soldat. Il se nourrit, s'équipe et s'entretient à ses frais pendant le tems des expéditions. Il a des chefs auxquels il obéit avec une soumission aveugle ; ces chefs sont ordinairement choisis parmi ceux des familles, quelquefois parmi ceux qui se sont distingués, et dont la valeur et l'intelligence sont connues ; l'expédition finie, le chef n'a plus d'autorité, il rentre dans la classe des citoyens ; s'il a eu un heureux succès, il est plus considéré de ses compatriotes. Mais l'honneur qu'on lui rend est individuel et n'a aucun rapport avec sa famille : chacun doit payer de sa personne ; on n'a de considération qu'autant qu'on a rendu particulièrement des services plus ou moins grands à sa patrie.

Les guerres sont peu fréquentes ; un peuple pauvre, peu ambitieux, qui ne se sert des armes que pour se défendre et se maintenir dans le plus mauvais pays de la



terre , ne doit certainement pas être exposé ; cependant , lorsqu'il est obligé de se réfugier sur l'Atlas ou les montagnes voisines , pour éviter les inondations , il va en corps et marche en ordre . Les captifs et les femmes sont aux troupeaux , les hommes sous les armes , et les cavaliers à la découverte : lorsqu'ils apperçoivent quelque chose , toute la caravane fait halte , et l'on se dispose au combat . Jamais il n'est sanglant : si les agresseurs sont les plus forts , ils se contentent d'enlever les troupeaux , les bagages et les femmes les plus jolies ; s'ils se croient inférieurs , comme ils sont tous bien montés , ils n'en viennent point aux mains et font une retraite dans laquelle ils ne sont point inquiétés .

Toutes les nuits on campe , et pour éviter une surprise , on place des sentinelles dans les tentes avancées qui crient très-fréquemment pour faire connoître aux leurs qu'ils font bonne garde : cette méthode est sujette à bien des inconvéniens ; mais comme leurs ennemis suivent le même usage , les inconvéniens en sont réciproques , et par ce moyen , les uns et les autres ont le tems de se disposer au combat .

avantageuse, on se divertit; cela arrive aussi lorsque les tentes sont séparées par parties, pour la plus grande commodité des bestiaux. Au soleil couché, les hommes et garçons s'assemblent sur une colline la plus commode, pour que chacun soit à portée de son endroit : là, ils s'exercent à différens jeux d'adresse, de force ou à la danse; ils ont ordinairement trois ou quatre nègres qui, avec leur musique sauvage, excitent leur joie; ils restent à ces divertissemens jusques vers minuit; alors ils se rendent à leurs tentes pour y prendre du repos. Le vendredi, qui est le grand jour des prières, ils se divertissent toute la journée : plusieurs familles s'assemblent; on fait des courses de chevaux : on s'exerce aux armes et l'on fait parade de son adresse. C'est dans ces sortes d'assemblées qu'on distingue la jeunesse qui promet le plus. Elle s'attire l'attention de tout le monde, et dans les occasions, on choisit les plus expérimentés pour veiller à la sûreté commune.

Les connoissances du peuple, leurs besoins et leurs loix, étant très-peu de chose, il n'est pas surprenant que les enfans s'en-

tiennent avec les hommes comme les hommes mêmes. On les voit soutenir avec aisance une conversation suivie ; un étranger qui arrive cause avec la première personne qu'il rencontre ; cette familiarité et cette habitude des enfans de parler avec tout le monde , leur ôte cette timidité si mal placée , qu'on voit toujours parmi les peuples les plus civilisés.

Ce peuple pasteur , dont la richesse ne consiste que dans le nombre et la qualité de ses troupeaux , met tout en œuvre pour les conserver : si un animal est malade , on a de lui le plus grand soin , et on ne le tue que lorsqu'on voit que tous les secours lui sont inutiles. Alors on le mange ; cette nourriture , quoique mal-saine , est cependant des jours de régal ; car les voisins sont alors invités à participer au repas : s'il vient à mourir sans avoir été égorgé , on n'y touche point ; il est regardé comme impur ; il faut aussi que celui qui le tue ait le soin de se tourner du côté du levant , et de prononcer , en l'égorgeant , les premières paroles de la prière générale.

Une chèvre où un mouton égorgé par un sanglier , ou mourant de la blessure

qu'il auroit reçue de cet animal , est regardé comme impur ; on n'y touche point. Il est inutile de dire qu'on ne mange pas de sanglier : on tâche de les détruire le plus qu'on peut ; mais ils sont si nombreux , qu'ils causent les plus grands ravages.

Les femmes sont bien plus considérées chez ce peuple , que chez aucune des nations voisines ; cependant , elles y sont dans une espèce de sujétion qui approche beaucoup de l'esclavage. Leurs occupations ordinaires sont de préparer la nourriture , de filer la laine des chameaux et des chèvres , pour former les tentes , de traire les bestiaux , faire le beurre , aller chercher le bois nécessaire pour la nuit ; et lorsque l'heure du repas est arrivée , qui ne se fait qu'une fois le jour , après la rentrée et l'arrangement des troupeaux , elles servent la nourriture à leurs maris ; tous les hommes et enfans libres ou esclaves mangent ensemble ; les restes sont pour les femmes libres et captives qui mangent après eux. La pluralité des femmes est permise ; cependant il est très-rare qu'un homme en ait plus d'une ; ils ont , il est vrai , la liberté de la répudier à vo-

lonté , ce qui arrive toujours lorsqu'elle ne leur donne point de garçons ; mais la femme , de son côté , est libre aussi de s'attacher à un autre homme et de vivre avec lui. Si la femme a le bonheur d'avoir un ou plusieurs garçons , elle est considérée et respectée de son mari au-delà de toute expression ; elle a une autorité sans bornes dans la tente : si elle se livre au travail , c'est par goût ; des négresses captives font son ouvrage ; elle n'a qu'à dormir , causer ou danser , suivant sa volonté. Si une de ses parentes vient lui rendre visite , elle la reçoit bien : l'honneur consiste à laisser faire à la parente tout l'ouvrage de la maison. La nouvelle arrivée s'empare du ménage , prépare la nourriture , bat le lait et s'occupe continuellement pendant que la maîtresse reste oisive , et l'entretient de diverses affaires de famille ou de la nation. On connoît la réception à l'étendue de l'ouvrage qu'on laisse faire à celle qui vient visiter son amie ; la nouvelle venue fait ordinairement une fois plus de nourriture qu'à l'ordinaire , ce qui fait que l'arabe invite toujours plusieurs de ses voisins à venir participer à la

fête. Quoique la visitante soit bien reçue, fût-elle la sœur même de l'Arabe, elle ne mange point avec lui; elle prend son repas avec les femmes, après que le maître et sa famille ont mangé. La femme n'apporte rien en dot à son mari : l'homme choisit parmi les filles celle qui lui plaît le plus, et la demande lui-même au père sans autre formalité; celui-ci ne la refuse jamais, à moins que le postulant n'ait fait quelque chose de contraire aux coutumes de la nation. La fille accordée est conduite, par les parens, à la tente de son mari. Il y a toujours grand repas pour la cérémonie. Le père reçoit toujours des présens de son gendre; s'il est pauvre, et que le père soit riche, le nouveau marié trouve dans la famille de sa femme tous les secours possibles; mais s'il en est autrement, le fils nourrit seulement son beau-père chez lui; on le laisse vivre à sa volonté, comme avant son mariage.

Dans le cas où une femme ne se plaît pas avec son mari, elle peut le quitter sans autre formalité que de se retirer chez ses parens. Alors, si le mari est attaché à sa femme, il va la chercher : si elle

s'opiniâtre à ne point retourner avec lui, elle est libre et peut se marier à une autre à sa volonté ; cependant, lorsqu'elle a eu un enfant, sur-tout si c'est un garçon, elle ne peut le faire : sa retraite de plus de huit jours chez ses parens pourroit être punie de mort. Lorsqu'un homme bat sa femme, c'est la preuve la plus certaine qu'il l'aime, qu'il l'estime, et qu'il ne veut pas se séparer d'elle ; si au contraire il se contente de lui faire des reproches, la femme se croit méprisée, et se retire infailliblement chez ses parens. Cette coutume est cause que, dans les disputes les plus légères, les femmes reçoivent de grands coups de bâton. Cet usage est le signe le plus certain d'un bon ménage. Les femmes le préfèrent aux plaintes que l'on feroit à leurs parens : une fois mariées, elles veulent être indépendantes, et aiment mieux supporter ces corrections que les humiliations et le mépris qu'elles auroient à souffrir de leurs familles, s'il arrivoit que les maris y allassent porter des plaintes.

Le présent ordinaire du mari consiste à bien vêtir sa femme, à lui donner des colliers d'ambre, des boucles d'oreille, des

attaches et des manilles en argent : il y joint souvent, et sur-tout quand il est riche, un petit nécessaire composé de boîtes, miroirs, peignes, ciseaux et autres petits objets qui sont de très-grande valeur chez ce peuple.

Les femmes ont coutume de se tresser les cheveux et d'en former une couronne sur la tête ; elles y mettent une couleur rouge et du beurre pour se préserver de la vermine. Comme les hommes et les femmes ne sont couverts pour l'ordinaire que de laine, qu'ils n'ont qu'un habillement, qu'ils ne peuvent laver faute d'eau, il n'est pas étonnant qu'ils soient toujours couverts de vermine. Pour se garantir de l'inopportunité de leurs morsures, ils ont tous le soin de se frotter toutes les parties du corps de beurre, ou de la graisse la plus rance qu'ils peuvent se procurer, ce qui donne une odeur insupportable sur-tout aux négresses qui puent naturellement, et on ne peut y résister que par la longue habitude qu'on a d'être avec eux.

La médecine est presque inconnue parmi ce peuple. Les prêtres sont les seuls dépositaires des secrets de ce grand art ; ce-

pendant on y vit long tems , et presque toujours sans maladie : leurs remèdes généraux pour les maladies internes , sont la diette et le repos ; s'il y a inflammation , on donne beaucoup de rafraîchissans : quand le malade peut manger , on ne lui épargne point la nourriture ; sûr qu'il ne prendra que celle qu'il est en état de digérer. Le mal de tête , occasionné par l'ardeur des rayons du soleil , est guéri en la serrant le plus qu'on peut , et en faisant sortir du sang sur le front au-dessus du nez. Pour les plaies , ils se servent de feu ; qu'on ait reçu un coup de poignard ; on le guérit en brûlant l'endroit offensé ; est-on mordu d'une bête venimeuse , le même remède a lieu ; pour cet effet , on fait rougir des lames de couteaux , et on les insère dans la plaie ; la brûlure se guérit aisément avec du goudron et de l'huile de tortue dont ils font un mélange ; ils en couvrent la partie malade , l'enveloppent avec des herbes qu'ils connoissent , et se procurent une prompte guérison.

L'ophtalmie , occasionnée par le serein , est aussi guérie promptement ; ils mettent sur l'œil malade de la poudre de peaux

dé serpent, et y mettent un bandeau de même espèce ; ce qui est cause qu'ils ont le plus grand soin d'amasser celles dont le serpent se dépouille au renouvellement des lunes.

Lorsqu'un père de famille vient à mourir, soit par maladie ou accident, le premier des enfans qui a connoissance de sa mort, s'empare de tout ce qu'il trouve dans la tente de son père : rien n'entre dans le partage ; il se l'approprie ; et les autres enfans, éloignés, ou instruits trop tard de cette mort, n'ont à partager avec lui que les bestiaux et les esclaves. La mère et ses filles, quand elles ne sont point mariées, se retirent chez l'aînée. Si le défunt laisse des enfans en bas-âge, le plus près parent s'empare de tout, et nourrit toute la famille ; il est comptable envers les garçons du bien qu'il a trouvé. La femme garde ordinairement le veuvage ; elle prouve par-là son attachement pour son mari. Différentes dans leurs opinions des autres mahométans, celles-ci prétendent à l'immortalité, et croient que celles qui ne se comportent pas bien avec leurs maris sont privées du bonheur éternel,

et

et qu'elles sont perpétuellement leurs esclaves.

Les habitans de ces déserts ont presque tous des nègres captifs ; ils les emploient à la garde de leurs bestiaux , et quoique ces nègres ne soient pas fort éloignés de leurs pays , cependant on en voit rarement désertter ; leur esclavage est bien doux , ils sont nourris et vêtus comme leurs maîtres. Jamais ils ne sont exposés aux dangers de la guerre ; ils peuvent même se marier : mais leurs femmes ne sont point si heureuses , elles ont toute la charge du ménage , et sont traitées durement des femmes Arabes et des Arabes mêmes. Si elles ont des enfans , ils sont captifs comme elles ; on les emploie à tout .

Dans l'enfance les petits Nègres vont aux écoles publiques comme les petits Arabes , et participent à tous leurs amusemens ; ils ne sont pourtant pas traités de même , car à la moindre faute on les punit avec rigueur. Ce peuple qui a une complaisance aveugle pour ses propres enfans , parce qu'il ne leur suppose pas assez de connoissance , n'a aucune considération pour ceux des Nègres qu'il maltraite avec

une brutalité sans égale. Quand un Mougeare a un enfant mâle d'une Nègresse , cet enfant passe pour être de la nation ; la femme est mieux considérée , quoiqu'elle restant toujours esclave ; mais le fils a le grade de citoyen , et est élevé comme les enfans de la nation.

Si un navire françois ou anglois fait naufrage sur les côtes , tout l'équipage est fait captif ; les Maures s'emparent de tout : c'est un bien , disent-ils , que Dieu leur envoie , et cette opinion est générale chez tous les Mahométans ; les François et Anglois sont seuls faits esclaves ; quant aux autres nations , ils les massacrent sans pitié : ils connoissent les François et le Anglois par leur commerce , soit en rivière du Sénégal ou Portendie , soit dans les états de Maroc. Ils confondent les autres chrétiens avec les Espagnols pour qui ils ont une haine implacable et méritée , car les habitans des Canaries font de tems à autre des descentes sur ces côtes , et enlèvent tous les Maures qu'ils rencontrent : ceux qui échappent se souviennent de ces sortes d'enlevemens , et s'en vengent dans l'occasion.

L'esclave chrétien n'est pas toujours sujet aux travaux , sur-tout quand on espère du profit de sa rançon ; alors on le ménage (*), on lui donne la nourriture à part ; elle est prise sur la nourriture commune ; les femmes ni les esclaves Nègres n'y touchent point , les uns et les autres portent même le scrupule jusqu'au point de n'oser se servir du chétif plateau qu'il a reçu.

Si dans l'équipage il se trouve un enfant, il est traité et respecté comme ceux de la nation : on ne l'occupe point , il fait sa volonté ; un homme qui auroit le malheur de le battre , quand même il seroit son maître , en seroit sévèrement puni.

Le terrain est inculte et désert ; on n'y rencontre presque point d'arbres ; par-tout il est couvert de broussailles. On voit cependant , par-ci par-là , quelques dattiers

(*) Les Arabes des déserts les plus éloignés des villes , assujettissent leurs esclaves aux travaux les plus durs , parce qu'ils n'ont pas l'espérance de les trafiquer ; mais ceux qui en sont plus voisins les ménagent infiniment , afin d'en retirer une forte rançon. J'ai appartenu à ces deux espèces de maîtres.

et quelques palmiers, mais ils sont extraordinairement rares ; il y a de très-belles plaines dont le fonds paroît excellent , et qui fourniroient sans doute du mil ou de l'orge, si on les cultivoit ; mais elles ne le sont pas , soit par la paresse des habitans , soit qu'en quittant le pays , lors de la crue des eaux , ils se trouvent trop éloignés pour en faire la culture , soit enfin qu'ils craignent le ravage des sables volans.

Ces sables forment de hautes montagnes et se déplacent souvent. Ce qu'il y a de particulier , c'est qu'elles se forment en rangées , à distances égales , comme si on les eût placées exprès. Les sables sont une des plus grandes incommodités du canton ; lorsque le vent commence d'en remplir l'air , on décampe sans tarder. On fuit , le vent dans le dos , tant que le sable est en mouvement. Sans cette précaution , il ne faudroit qu'une nuit pour en avoir plus de cinquante pieds sur la tête.

Outre tous les animaux connus en Europe , le pays est rempli de gazelles , de sangliers , de lions , de tigres , de singes et de serpens : il y a des oiseaux de toute espèce ; les plus dangereux de ces animaux,

sont sans contredit les serpens et les tigres ; il est rare que le lion occasionne du dommage , aussi ne fait - on point feu sur lui . Le scorpion , si commun dans toute la Barbarie , est rare dans ces cantons . Le sanglier est , de tous les animaux , celui qui occasionne le plus de dommage ; il attaque les troupeaux ; c'est qui engage les habitans à se tenir toujours armés , et quoiqu'on lui fasse une guerre continuelle , la quantité , en apparence , n'en diminue pas .

Le Biledulgerid.

La partie du Biledulgerid , que j'ai parcourue , est habitée par un peuple connu sous le nom de *Mosselemis* ; ce peuple diffère des Maures et des habitans du désert , par ses coutumes et sa religion . Le gouvernement des *Mosselemis* est purement républicain ; ici tous les hommes aiment la liberté et lui sacrifient ce qu'ils ont de plus cher . Les *Mosselemis* sont religieux observateurs de cette constitution que leur ont transmis les Arabes qui existoient avant le prophète ; et dont ils ont invariablement conservé les mœurs, les

usages et les dogmes. Ce peuple abhorre la domination : il chérit par-dessus tout sa liberté ; il est libre ; cet état fait son bonheur.

Cette opinion nationale est un peu affoiblie chez ceux qui se trouvent limitrophes des habitations de *Maroc*. L'habitude et l'exemple de leurs voisins , en altérant les usages de leur pays , les accoutument insensiblement à ceux de cet empire. Il est vraisemblable que ce peuple tire son nom et son origine des sectateurs de Mo-seïlama , Arabe très-fameux , compatriote et contemporain du grand prophète : ils ont cependant pour ce dernier , comme tous les autres Mahométans , une très-grande vénération ; mais ils ne pensent pas que ce prophète ait été infaillible ; que tous ses descendans sont inspirés de Dieu ; que leurs volontés forment loi , et qu'on ne puisse être bon mahométan sans suivre des idées si absurdes.

Ce peuple , dans la partie que baigne l'Océan Atlantique , occupe un espace de terrain , tant bon que mauvais , d'environ cent lieues de large ; la profondeur du pays passe mille lieues. Le pays est assez

bien cultivé ; les possessions de ce peuple sont dans la partie voisine des Maures , à douze lieues sud de Ste.-Croix, et s'étendent jusqu'au désert ; les plus puissans ou les plus riches sont ; ou des Arabes véritables, ou des Maures fugitifs de l'empire de Maroc.

Le gouvernement est républicain ; ils se maintiennent dans leur pays et leurs droits avec beaucoup de courage. Ils se choisissent tous les ans de nouveaux chefs ; ils passent pour invincibles aux yeux des Maures , tant par la difficulté de pénétrer dans leur pays tout environné de montagnes arides et escarpées , que par leur courage et leur opiniâtreté à résister à tous les efforts de leurs ennemis. Cette nation a des espèces de bourgades situées toutes sur le penchant des montagnes ; les maisons sont bâties en pierre et en terre ; elles ont la forme de celles des Maures ; elles sont basses pour la plupart et toutes couvertes de terrasses : on en voit cependant qui ont trois étages. Les pluies abondantes qui existent dans le pays environ trois mois de l'année, minent considérablement ces habitations. Elles sont causées que

les habitans sont obligés , tous les quinze à vingt ans , de changer de demeure. Les riches , les artisans , et les juifs qui s'occupent à divers travaux et au commerce , sont les seuls qui habitent ces bourgades. On y voit des mosquées où les Arabes s'assemblent les vendredis , pour leurs prières. Quoique ce jour soit consacré aux offices , il ne les empêche pas de travailler ; c'est leur jour de marché principal. Les Arabes de la même nation répandus dans la campagne s'y rendent pour y commercer , et pour y profiter des instructions publiques que donnent , ces jours-là , les prêtres Mahométans.

Les habitans du désert s'y rendent aussi pour se procurer la vente de leurs denrées , et se fournir des objets nécessaires à leurs ménages. Il y a des places assignées pour la vente des marchandises ; les habitans seuls ont des espèces de petites boutiques où ils font porter les effets qu'ils veulent vendre : quant aux autres , ils les exposent naturellement sur la place. Les juifs font la plus grande partie du commerce ; s'il survient des différends , le chef du lieu , accompagné des vieillards , juge ,

et sa décision est sans appel ; les procès sont terminés sur l'heure , sans aucune distinction d'homme ou de nation.

Plus industrieux et plus laborieux que leurs voisins , ils s'adonnent à la culture de la terre ; le chef de chaque famille va choisir le terrain qui lui paroît le plus avantageux ; on laboure légèrement la terre avec des espèces de houlettes , puis on sème : on a soin d'environner le champ de broussailles , pour indiquer le lieu cultivé et empêcher les habitans errans de la campagne d'y laisser entrer leurs troupeaux. La récolte se fait ordinairement trois mois après les semailles ; c'est sur la fin de mars. Ils coupent leurs grains à six pouces environ de l'épi , et ils en forment de petites poignées ; on les amasse en tas , tout le monde travaille dans ce tems , du matin au soir , sans interruption. On apporte le grain devant la maison ou la case principale. On le bat aussitôt à grands coups de bâton ; puis on le vanne et on le met en réserve : on brûle ensuite la paille qui a resté sur pied , et le champ est abandonné pour deux ou trois ans , quelquefois plus.

Leur méthode pour conserver le grain est tout-à-fait la même que celle des habitants de la Barbarie ; ils font , pour cet effet , un grand trou en terre , qui est terminé en pointe ; ils l'emplissent de bois , et y mettent le feu pour dessécher la terre , et lui donner une consistance solide. Cette opération faite , ils nettoient les fosses et y mettent leurs grains à-demi vannés. Puis ils prennent de gros madriers qu'ils posent près les uns des autres , et recouvrent le tout de terre ; par ce moyen , on ne peut leur couper les vivres en tems de guerre , et l'ennemi marche , sans le savoir , sur des monceaux de grains.

Les habitans des plaines s'arrêtent dans le tems des semailles ; ils choisissent des terrains qu'ils cultivent. Chacun revient dans le tems de récolte ; on reconnoît son champ et on en fait la déponille. Lorsqu'elle est faite , ils la mettent en réserve comme je viens de le dire , et se portent de côté et d'autre avec leurs bestiaux , emportant seulement le nécessaire.

Quand , dans les tentes , on se voit près de manquer de grains , les femmes avertissent ; alors plusieurs particuliers par-

rent avec leurs chameaux, et vont au magasin de la horde chercher la provision générale; chacun a sa répartition, suivant le monde qu'il a employé au travail commun.

L'hospitalité est générale parmi les peuples errans; ils suivent, en ce point, toutes les coutumes de ceux du désert; les voyageurs sont nourris par-tout sans payer. Il n'en est pas de même aux bourgades; la multitude d'étrangers qu'attirent les marchés, est cause qu'on exige d'eux le paiement de leur nourriture. Sans cela, les habitans des bourgades seroient les plus pauvres, par la grande quantité de monde qu'ils auroient à nourrir les jours des marchés et des assemblées générales. Si l'Arabe de la campagne ne quitte point le même jour le pays, on le fait coucher sur les terrasses des maisons, où il est exposé aux injures de l'air. Les particuliers de ces petites villes ne donnent le gîte dans leurs maisons qu'aux personnes qu'ils distinguent, tels que les parens, amis, ou chefs de horde.

Les nègres esclaves de ces sortes d'habitans, examinent, avec le plus grand

soin, le nombre de personnes qui demandent de la nourriture ; on la sert à la porte avec une suffisante quantité d'eau pour se désaltérer. On paie ordinairement pour la bande : ils s'assemblent par famille et mangent tous au même plat. On a une cour séparée pour les chevaux, et comme ces animaux n'ont coutume de manger qu'une fois le jour, on ne leur donne point de nourriture, à moins que leurs maîtres ne passent la nuit dans l'endroit ; dans ce cas, on distribue séparément, à chaque cheval, environ trois livres d'orge. On se nourrit mieux dans les villes que dans la campagne ; on y fait régulièrement deux repas, au lieu qu'à la campagne on n'y mange que sur le soir, quelquefois même, comme dans le désert, on se contente de laitage. Le plus grand nombre des habitans des villes n'a point de bestiaux ; mais plutôt un état, tel que celui de tisserand, de cordonnier, d'orfèvre, de potier-de-terre, de maçon ; les principaux des habitans ne se livrent à aucune de ces occupations. Ils ont des bestiaux nombreux, des vaches, des chameaux, des chevaux, de la volaille, et générale-

ment tout ce qu'on rencontre dans nos fermes. Leurs nègres captifs ont beaucoup d'ouvrage, et sont conduits très-durement : ceux qui vont à la garde des troupeaux sont les plus heureux ; mais ceux qui sont réservés pour les ouvrages de la maison, sont occupés sans relâche. Il faut qu'ils aient soin de la réparation des bâtimens, de l'entretien des jardins, de fournir la maison d'eau et de bois, de préparer le grain et nettoyer les bestiaux.

Les femmes Nègresses sont occupées tout le jour à broyer le grain et à préparer la nourriture ; leur ouvrage augmente beaucoup les jours de marché. Les Nègres pasteurs au contraire trouvent toujours à leur retour la nourriture prête. Ils sont bien vêtus, et ont ordinairement une petite retraite séparée pour eux et leurs familles.

Ce pays est très-peuplé ; il le seroit encore davantage, sans les guerres presque continuelles qu'il a à soutenir contre l'empereur de Maroc. On dit ce peuple rebelle à ce prince, quoiqu'il n'ait jamais été soumis à sa domination ; il s'est toujours maintenu libre.

Lorsqu'une armée Mauresque se met en marche, les habitans du Biledulgérîd en sont toujours instruits, ils ont trop de correspondances avec la nation pour ignorer ce qui s'y passe. Alors ils se tiennent sur leurs gardes. Tous les habitans des campagnes en sont informés; et comme ils sont tous bien montés, ils forment des corps de cavalerie redoutables, ils s'emparent des défilés et égorgent sans pitié ceux qui osent s'y engager.

Les femmes et les captifs, escortés par un nombre suffisant d'Arabes pour les défendre, quittent sans inquiétude leurs habitations, se retirent dans l'intérieur des terres; quelquefois même ils se portent jusques dans le désert. La liberté dont ce peuple jouit, lui fait endurer les fatigues les plus grandes. Il regarde ce bien comme le plus grand de tous, et se bat jusqu'à la mort pour se maintenir dans ses droits.

Le commerce dont il est le seul possesseur, pour communiquer des états de Maroc avec le Sahara, la fertilité de son pays, le pillage qu'il fait sur ses ennemis, le peu qu'il perd dans ses défaites, tout

contribue à l'enrichir ; aussi se soutient-il toujours avec avantage.

Comme ce pays est la seule retraite des riches habitans de la Barbarie, qui veulent jouir de leurs biens, et se soustraire à l'insatiable cupidité de l'empereur de Maroc, ils en ont beaucoup parmi eux, qui, instruits à fonds des coutumes des Maures, les mettent à l'abri des surprises. Ces fugitifs ne peuvent être des traîtres ; ce sont pour la plupart ceux qui ont été condamnés à mort par l'empereur. Ils sont reçus dans les armées des Arabes, et se battent toujours avec beaucoup de courage, préférant mourir les armes à la main, que de se laisser prendre pour être exposés à la vengeance du tyran.

Les Mosselemis, plus riches qu'aucun des peuples qui habitent les provinces soumises à la domination de l'empereur de Maroc, sont toujours bien vêtus, bien armés ; ils ne paient aucun tribut, ils profitent du fruit de tous leurs travaux et de leur industrie dans le commerce, point de charges d'état, excepté le tems de guerre, qui dure très-peu, le tout se terminant ordinairement par un combat, ou

une escarmouche. Tout ce qu'il peut avoir ou piller lui appartient en propre. Ses coutumes , sur ce point , sont diamétralement opposées à celles qui sont généralement reçues en Barbarie , où l'empereur a d'abord la moitié de droit acquit , et ensuite l'autre moitié par son adresse ou ses cruautés.

Il y a cette différence entre les Maures fugitifs et les naturels du pays , que ces derniers marchent toujours armés , soit qu'ils battent la campagne , qu'ils aillent aux marchés , qu'ils se trouvent dans les assemblées de la nation , soit enfin qu'ils se visitent les uns les autres ; les Maures , au contraire , fussent-ils même des princes , ne portent des armes qu'en campagne et en tems de guerre.

Les femmes ne sont pas plus esclaves que celles de Sahara. Celles des villes restent à la vérité dans des espèces de serrails. Chacun en a autant qu'il peut en nourrir. Les principales sont toujours celles dont ils ont le plus de garçons. Quoiqu'elles aient une demeure séparée des hommes , il n'est pas cependant défendu de pénétrer chez elles ; on peut les visiter
sans

sans que son mari soit jaloux ; il se repose en quelque sorte sur sa femme , des égards qu'elle dit avoir pour lui. Elles ont la même idée que celles du Sahara sur l'immortalité , et c'est sans doute ce qui les engage à la fidélité. Elles sont bien vêtues , peuvent sortir dans la ville , et même promener dans les environs ; mais quand elles sortent , elles ont toujours la précaution de se couvrir d'un voile qui les cache entièrement. Ce voile leur est assez inutile , puisqu'elles l'ôtent quand elles rencontrent quelqu'un à qui elles veulent parler , ou qu'on les interroge. Elles sont toutes généralement humaines , et ne sont point sujettes aux coups de bâtons comme celles du Sahara ; elles croient que leurs maris peuvent les aimer sans les battre. Elles se peignent les ongles et la figure de diverses couleurs , telles que le rouge et le jaune. Elles ont le plus grand soin de leurs dents , et de se border les paupières d'une couleur noire ; lorsqu'elles ne se peignent qu'un côté de la figure , elles n'ont point de communication avec les hommes. Les marques sont très-distinctives , elles sortent rarement pendant ce temps.

Les enfans sont élevés avec le plus grand soin ; on les envoie de bonne heure aux écoles , ils n'ont point de preuves de courage à donner pour être au rang des hommes , comme dans le Sahara. L'âge seul , leur adresse à monter un cheval , à manier les armes , leur travail dans le tems des moissons , etc. suffisent. Alors ils se marient ; on leur donne une dot qui consiste en habillemens , armes , bestiaux. Ils deviennent ce que leur industrie ou les occasions leurs permettent de devenir. Ceux qui sont instruits de la religion , se font prêtres pour l'ordinaire. Ils se marient également et s'adonnent aussi à tous les autres exercices. Mais ils sont plus respectés , et deviennent dans leur vieillesse les juges de la nation. S'ils ont des malheurs , on les soutient ; au lieu que les autres ne tirent leurs ressources que de leur industrie , du pillage qu'ils se permettent sur le terroir des Maures leurs voisins , ou des caravanes , lorsqu'ils se réunissent aux voleurs de la Barbarie.

En tems de guerre , les chefs sont choisis indistinctement parmi les Maures fugitifs , ou dans la nation. Le mérite en décide

ordinairement. Leur autorité ne dure que la campagne ; mais elle est absolue pendant tout le tems du commandement. Le tems expiré, ou l'expédition terminée ils rendent alors compte de leurs actions aux vieillards assemblés , et reçoivent d'eux récompense ou punition , plutôt suivant le résultat de leur entreprise que d'après leur conduite. On leur choisit des successeurs , et ils servent ensuite dans les armées , rentrant dans la classe des simples particuliers. Si le péril est pressant, et que leur mérite soit reconnu supérieur, on les continue dans le commandement ; mais leur autorité cesse encore avec la guerre.

La religion de ce peuple admet un chef général , pour lequel il a un respect qui approche de l'adoration. Cet homme, sans état, sans troupes et sans titres , est le plus puissant de toute l'Afrique ; son autorité est sans bornes ; s'il ordonne la guerre contre l'empereur de Maroc , il est obéi. Les Mosselemis , au lieu de se tenir sur la défensive, sont agresseurs et étendent leurs ravages bien loin dans cet empire. La guerre cesse quand il le veut. Sans possessions particulières , il a tout

en pouvoir ; chaque famille lui fait tous les ans son présent, qu'elle s'efforce de rendre le plus beau et le plus conséquent possible. Il rend justice à tout le monde, et si, dans une ville, quelque différend a été jugé avec partialité, on lui porte plainte ; il soumet les accusations à son conseil, et quelques jours après, il prononce définitivement. Il n'exige rien de personne, mais chacun se fait honneur de lui offrir ce qu'il possède. Sans le titre de roi, il l'est effectivement. Sa puissance n'est appuyée que sur l'amour des peuples et la religion. Différent, dans les maximes, les opinions et la conduite, de l'empereur de Maroc, il ne se dit point inspiré du prophète ; il n'a point l'audace de faire croire aux peuples qu'il est sorti d'une des premières familles des Mosselemis ; il suit les idées de ses pères, et ne sait que trop bien qu'une autre conduite détruiroit son crédit chez cette nation. Il écoute toujours les avis des sages qui sont tirés des différentes familles, et ne rend jamais de jugement que sur l'opinion la plus raisonnable. On a le droit de lui faire voir le faux, quand il en existe, et

il n'est jamais opiniâtre dans ses décisions. Sa domination ou plutôt son crédit s'étend sur tous les Mosselemis et les habitans du Sahara. Il rend justice à tout le monde. Les Maures mêmes lui soumettent souvent leurs disputes, et quoiqu'ils ne soient point de sa nation, il les écoute. L'empereur, tout puissant qu'il est, n'a jamais osé attenter à l'autorité de cet homme, ni faire marcher ses troupes, même en tems de guerre, vers le lieu qu'il habite. On le nomme *Sidy Mohamet Moussa*. Cette conduite des Arabes à son égard prouve, sans réplique, que l'autorité puisée dans l'amour des peuples, est mille fois plus grande que celle que donne la crainte ou la force des armes.

Les Juifs répandus dans tout le pays, n'occupent que les bourgades; ils ne cultivent pas la terre, quoiqu'il y en ait beaucoup d'inculte. Ils s'adonnent tous au commerce; ils travaillent à divers objets, et sont obligés d'acheter toutes les choses nécessaires à la vie. Cette nation est aussi maltraitée chez ce peuple que dans les états de Maroc: elle est esclave par-tout; on la fait travailler à volonté; il ne lui

reste pas même la liberté de se plaindre. Jamais un Juif ne porte d'armes ; si on le bat , il doit souffrir patiemment ; s'il oseroit se défendre contre un Arabe , il seroit puni de mort ; sa famille même seroit exposée à éprouver le même traitement. On lui laisse le libre exercice de sa religion. Ce motif et l'avarice , qui se perpétue de race en race chez cette nation errante , lui fait souffrir , avec une patience sans égale , toutes les indignités qui révolteroient les hommes les moins sensibles.

Différens des Mougeares et des Maures , leurs voisins , les Mosselemis ne cherchent point à faire des prosélytes. Quand ils ont un captif chrétien , ils le traitent avec humanité ; ils ne le laissent point manquer de nourriture , n'exigent de lui aucun travail pénible : la crainte de le voir tomber malade et mourir , leur fait avoir ces ménagemens ; ils perdroient la rançon qu'ils espèrent ; et l'argent , qui est la première idole de ce peuple , l'engage à ce ménagement.

Chez les Mougeares , un chrétien qui chanteroit la prière et se feroit circoncire , auroit la liberté et le grade de citoyen.

La famille à laquelle il auroit appartenu lui fourniroit des bestiaux pour vivre avec eux et comme eux. A Maroc, un chrétien qui chanteroit la prière, ou qui auroit le malheur d'entrer dans une mosquée, seroit mis à mort, ou contraint de se faire mahométan ; mais chez les Mosselemis il n'a rien à craindre. L'argent est plus fort que la religion ; et on se contenteroit de le faire sortir, sans même le frapper.

Chez les Maures, un chrétien surpris avec une femme est contraint de se faire Mahométan, pour éviter la mort. La femme est mise dans un sac et jetée à la mer. Mais, chez ce peuple, on punit la femme ; le chrétien n'a rien à craindre ; l'argent est toujours son soutien.

Si, dans une dispute, le chrétien bat son maître, crime puni de mort chez les nations voisines, il reste impuni chez les Mosselemis, ou, tout au plus, corrigé par quelques coups de bâton ; l'argent espéré de sa rançon lui sert d'excuse ; cette matière est la pierre de touche à toute épreuve.

Si un Arabe tue un Juif ou un de ses concitoyens, il est réprimandé seulement.

pour le Juif, et containt de donner à la famille de l'Arabe tué, la somme prononcée par les juges : l'argent le sauve de la juste vengeance à laquelle il seroit exposé sans cela.

Cet amour pour l'argent, l'ardeur insatiable qu'ils ont de s'en procurer et d'y sacrifier tout, les engage souvent à former des partis et à se jeter sur les habitans du Sahara, ou ceux des habitations soumises à la domination de Maroc. Cette passion est d'autant plus inconcevable, que ce peuple n'en fait presque point usage. Il l'amasse avec le plus grand soin, et se prive souvent du nécessaire plutôt que de dépenser la plus petite pièce de monnaie. Quand un père de famille meurt, quoiqu'il ait amassé pendant sa vie beaucoup d'argent, jamais on n'en trouve chez lui. Il se cache de tout le monde, et l'enterre, espérant sans doute en profiter après sa mort, et n'avoir d'éclat dans l'autre monde qu'autant qu'il aura plus ou moins d'espèces.

Les Mougeares, leurs voisins, n'ont pas, à beaucoup près, cette ardeur pour l'argent ; ils ne l'emploient qu'aux bijoux

pour leurs femmes; et n'en connoissant la valeur que par les avantages qu'ils en retirent chez le peuple voisin, quand quelque naufrage ou la vente de leurs productions leur en procurent, ils le donnent volontiers pour de la poudre ou autres objets de nécessité ou de fantaisie.

Le pays des Mosselemis est très-fertile; on y trouve, sans presque de culture, tout ce qui est nécessaire à la vie: les plaines sont arrosées par beaucoup de ruisseaux qui les rendent très-fécondes. Les montagnes sont couvertes d'arbres; on voit de tous côtés beaucoup de palmiers, de dattiers, de figuiers, d'amandiers et une infinité d'autres arbres propres à la construction. Ils recueillent beaucoup d'huile, de cire, de tabac et d'amandes qu'ils viennent vendre dans les marchés publics: l'huile, la cire, les amandes se transportent à Mogodor, et font la principale branche du commerce. On cultive avec soin les vignes dans les jardins; le raisin en est délicieux; les Arabes n'en font point de vin; ils le font sécher: les Juifs en font de l'eau-de-vie.

L'abondance du pays fait qu'on s'y nour-

rit bien ; dans le Sahara , on n'a point tous les jours à manger ; le laitage supplée à la nourriture. Les Mosselemis errans ne font qu'un repas le soir ; mais dans les bourgades , on en fait deux chaque jour ; un sur les dix heures du matin , et l'autre au soleil couché ; ce qui donne beaucoup d'ouvrage aux esclaves nègresses qui sont entièrement occupées à broyer le grain et à préparer la nourriture. Les peuples de ces petites villes se donnent aussi plus d'aisance pour se coucher ; ils étendent plusieurs nattes à terre dans leurs appartemens , se servent de linge , et reposent tranquillement sans être exposés aux injures de l'air.

Les cavaliers sont supérieurs à ceux qui ne marchent que comme fantassins. Les premiers n'ont point d'autre état que les armes. Soit en paix , soit en guerre , ils sont toujours en activité. A la guerre , ils s'y comportent avec courage : pendant la paix , ils s'exercent entr'eux à manier leurs chevaux et aux diverses évolutions militaires ; ils escortent les caravanes dont ils reçoivent le paiement ; ils se montent et s'entretiennent à leurs dépens. Ils sont fa-

ciles à reconnoître : toujours accoutumés à être à cheval , ils ont un calus formé sur le gras de la jambe , à l'endroit du fer de l'étrier ; car ils ne portent jamais de bottes. Ces gens sont les voleurs les plus redoutables de la nation ; ils fondent sur ceux qu'ils veulent piller avec une rapidité sans exemple ; on n'a point le tems de se mettre en défense , et le butin est fait avant qu'on se soit rassemblé et mis en état de repousser l'ennemi. Leurs chevaux sont les meilleurs de la terre ; ils les pansent et les serrent eux-mêmes ; ils n'ont point besoin de maréchaux pour ce sujet ; ils ne se fient pas aux soins de leurs captifs. Le cavalier est toujours en état de pourvoir aux besoins de son cheval ; il le ménage comme lui-même.

Je ne dirai rien de la manière de se traiter en cas de maladie. Elle est tout-à-fait conforme à celle des habitans du désert.

De l'Empire de Maroc.

Je n'entreprendrai point des notions sur l'origine , la progression et l'étendue de cet empire ; on les connoît. (*) Je ne parlerai que de ce que j'ai vu.

Les peuples , soumis à la domination de l'empereur de Maroc, sont moins heureux que ceux dont je viens de parler. Les préjugés de la nation , les volontés arbitraires du prince qu'ils croient descendre du grand prophète , le pillage auquel ils sont journellement exposés en tems de guerre ou non , leurs biens , qu'ils sont obligés de cacher , crainte d'en être dépouillés par l'empereur même ou les différens gouverneurs des provinces , tout contribue à rendre ce peuple le plus esclave de la terre et à augmenter sa barbarie naturelle. Il n'a nulle considération

(*) M. Cherier, ancien Consul de France , vient de publier un ouvrage en trois volumes , qui renferme toutes les connoissances qu'on peut désirer là-dessus.

pour ses voisins ; il les pille quand l'occasion s'en présente. Soumis en tout aux volontés d'un maître absolu, ils n'ont pas même la liberté de gémir de leur triste position ; ils n'ont point d'amis parmi eux : ce titre est inconnu. Le père a à craindre son fils, le fils son père. Ainsi, par ses préjugés, cette nation, qui occupe une des plus belles parties de la terre, est toujours misérable, et manque souvent des choses les plus nécessaires à la vie.

Comme elle est naturellement esclave, et n'a point de mœurs particulières, la volonté du prince fait la loi ; elle n'en connoît point d'autres. De-là vient l'impossibilité de connoître les motifs qui la font agir ; elle n'a de rapports avec tous les autres mahométans que par ses défauts, sans avoir aucune de leurs vertus. Il n'est donc point étonnant, d'après si peu de principes, que cette nation qui se regarde comme la première de la terre, et qui méprise souverainement toutes les autres, ait, tantôt une coutume, et tantôt une autre. Il y a dans telle province des crimes autorisés qui sont punis dans telle autre.

Toujours en contradiction avec lui-même , on voit souvent une partie du peuple révoltée contre l'autorité souveraine , et faire une guerre cruelle à ceux qui tiennent pour le prince : souvent l'année d'ensuite les rebelles les plus déterminés deviennent les sujets les plus fidèles , et les autres se révoltent à leur tour. Cette versatilité de principes et d'opinions , fruit d'une grande ignorance , maintient toujours le souverain dans sa position , et lui donne une autorité sans bornes , dont il se sert pour dépouiller ses sujets et les maintenir toujours dans l'esclavage.

Comme le prince y est souverain , et que tout se range à ses volontés arbitraires , le peuple n'a d'autre loi que les ordres du despote , d'autres mœurs que celles de son exemple.

Sous le règne de Mouley Ismaël , le plus sanguinaire des princes qui aient occupé le trône , le peuple ne portoit point d'armes ; on ne connoissoit plus ce que c'étoit que de piller ; le vol étoit puni sévèrement ; on ne pouvoit troubler la tranquillité de personne ; on parcouroit , sans crainte ,

d'être arrêté, toutes les provinces de l'empire ; l'apparence même de troubler cet ordre étoit puni du dernier supplice.

Un Maire se plaignoit un jour à ce prince de ce que, dormant dans les champs, un homme s'étoit approché de lui, l'avoit éveillé et lui avoit fait peur. L'accusé fut forcé de comparoître ; convaincu d'avoir troublé par imprudence le sommeil de son concitoyen, l'empereur ordonna l'appareil du supplice ; il le fit environner de ses gardes, puis leur ordonna de le mettre en joue ; ensuite, après l'avoir laissé entre la vie et la mort pendant quelques minutes, il le fit retirer, donnant pour raison à la partie adverse que, cet homme ne lui ayant fait aucun mal, mais seulement peur, il ne devoit être puni que de la même manière.

Dans une de ces exécutions sanglantes qui lui étoient si ordinaires, il commanda au chef des renégats français, que j'ai vu, et auquel j'ai parlé à Mogador en 1784, de prendre toutes les têtes des citoyens qu'il venoit de faire égorger, et d'aller les poser sur les créneaux de la ville de Rebatte ; que si à son arrivée il se trouvoit

un seul créneau sans être garni de tête, il y feroit mettre la sienne. Le renégat fit mettre toutes les têtes dans des sacs, et partit avec sa troupe ; mais avant que d'exécuter les ordres du prince, il compta toutes les têtes qu'il emportoit, ainsi que les créneaux de la ville ; il lui en manquoit quinze pour accomplir la volonté de son maître ; et peu curieux d'y laisser exposer la sienne, il distribua une partie de sa troupe dans la campagne, et fit couper la tête aux quinze premières personnes qui passèrent. L'empereur, qui savoit, et le nombre de créneaux qu'il y avoit à Rebatte, et le nombre des têtes qu'il y avoit envoyées, fut fort étonné à son arrivée de voir tous les créneaux garnis ; il demanda au renégat français comment il avoit pu accomplir sa volonté. Celui-ci lui conta son action, et fut récompensé, quoique l'empereur eût eu envie, en donnant cet ordre, de lui trancher la tête à lui-même.

Un jour que l'empereur étoit dans son missoire, un capitaine de navire anglois vint lui présenter une hache superbe dont il vantoit beaucoup la trempe. L'empereur

reur.

reur la reçut de ses mains , et voulut sur l'instant l'essayer sur l'anglais lui-même ; il lui en porta un coup , que celui-ci évita. L'empereur fut surpris qu'il se fût retiré ; cependant il ne le fit point punir , se ressouvenant que cet homme n'étoit pas de sa nation. Il seroit trop long de rapporter les différens traits de barbarie de ce prince. On tient seulement pour assuré qu'il tua de sa propre main quarante mille de ses soldats. Ce monstre fut égorgé au milieu de ses soldats par un soldat français qu'il vouloit priver des attributs essentiels à l'homme.

Il doit paroître sans doute étonnant que le peuple , tout barbare qu'il est , souffre sans se plaindre toutes ces cruautés ; mais c'est une vérité reconnue.

Le règne du prince actuel est un peu moins cruel , quoiqu'il commette journellement des indignités ; il est aimé et respecté de ses peuples ; sa politique est des plus barbares : lorsqu'il sait qu'une province a joui long-tems de la paix , qu'elle est fortunée , il lui impose une taxe beaucoup plus forte qu'à l'ordinaire , ce qui excite toujours les murmures du peuple.

(46)

On délibère , on s'assemble , et dans ces occasions , les têtes échauffées courent ordinairement aux armes. L'empereur , dans ces circonstances , a coutume de temporiser ; il feint de céder aux représentations du peuple qu'il ne manque pas de trouver justes ; il s'instruit du nombre des révoltés , de leurs noms , de leurs biens , rétablit la taxe ordinaire , et tout revient dans un état tranquille. Le calme est toujours plus dangereux que l'orage ; car ce prince a soin , sous quelque prétexte , d'éloigner les chefs ou de les attirer à sa cour. Lorsqu'ils sont éloignés de leur province , il la fait attaquer par les provinces voisines , auxquelles il abandonne la moitié de la dépouille. Le peuple , surpris et attaqué de tous côtés , est bientôt épuisé , demande grâce , se soumet à tout. L'empereur fait cesser le pillage , et sous le prétexte que les provinces voisines ont passé ses ordres , il leur fait subir le même sort , et s'attire par ce moyen tout le fruit des travaux de ces infortunés ; de manière que les coupables et les vengeurs du prince sont tous également victimes de son avarice et de sa politique.

Différent de son père, qui ne laisse point d'armes à son peuple, celui-ci ne leur laisse point d'argent et leur permet d'être armés : par ce moyen, il y a toujours des troupes en campagne, n'ayant besoin que de donner un ordre pour que toute une province prenne les armes. Possesseur de toutes les richesses de l'état, il ne craint pas de concurrencer au trône ; il a toujours le moyen d'entretenir des troupes réglées, ce que les rebelles ne peuvent faire. Ces massacres et ces ravages continuels de province nuisent beaucoup à la population, qui seroit immensité et dangereuse, sans la politique barbare du prince.

Chaque province, chaque ville a un gouverneur qui est un homme choisi par l'empereur. Ce gouverneur a des gens sous lui qui font exécuter les ordres du souverain. Tyran dans sa province, il abuse souvent des ordres de son maître pour s'enrichir promptement ; mais il est rare qu'il jouisse du fruit de ses rapines. Les gouverneurs des villes sont, comme ceux des provinces, de petits despotes qui exercent leur tyrannie sur le peuple à

volonté ; s'ils savent qu'un particulier a amassé quelque chose dans un pillage , ou dans des opérations de commerce , ils lui en demandent une partie que ce malheureux est obligé de donner pour sauver le reste. S'il arrive qu'il refuse , ou nie avoir la somme demandée , on l'accuse devant l'empereur sans qu'il puisse s'en douter. Des ordres arrivent de la cour , on s'empare de tout ce qu'il possède , ses bestiaux et ses meubles sont vendus publiquement , on le traite en prisonnier d'état , on le charge de fers et on le met dans un cachot. Pour aller se justifier devant l'empereur , souvent il périt de misère avant d'y parvenir ; et s'il est reconnu innocent , on ne lui rend pas ses biens ; ils sont dans le trésor public ; c'est un endroit sacré ; ils n'en peuvent point sortir , ils sont réservés pour les besoins de l'état. Seulement on lui laisse le pouvoir de vengeance et la liberté. Rendu chez les siens , il ne manque pas de s'y former un parti qui intente des accusations contre le gouverneur , qui , sans le savoir , est condamné à son tour , et a ses biens confisqués au profit du trésor public. Ce dernier

a plus de peine de sortir du labyrinthe dans lequel on le plonge ; car , comme il a plus de biens , que ces biens ne viennent que des vexations exercées sur le peuple , il peut rarement se défendre. Alors il est condamné à mort , à moins que l'empereur n'ait encore quelque besoin de lui. Dans ce cas , il est de nouveau revêtu de la charge de gouverneur , et envoyé dans une autre province. L'impunité de sa première faute l'engage à avoir moins de ménagemens pour le peuple , et il finit toujours par avoir la tête tranchée par ordre de l'empereur. S'il prévoit le coup , et qu'il veuille se retirer , il obtient son pardon et sa retraite en abandonnant tout le produit de ses rapines ; car il faut qu'il soit bien rusé pour en conserver , ayant à vivre comme simple particulier parmi ceux qu'il a pillés , qui ne manqueroient pas de l'accuser s'ils le voyoient plus fortuné qu'eux.

Les gouverneurs des provinces voisines du Biledulgérid sont ordinairement des princes du sang royal. Quand il faut que l'empereur en envoie d'autres , il est rare qu'il les révoie à sa cour ; car ils n'ont pas plutôt acquis de la fortune , qu'ils se

retirent dans ce pays avec leurs femmes et leurs richesses : quelquefois même les enfans de l'empereur s'y réfugient. En ce moment il y en a un qui ne reverra jamais son père : on le nomme *Mouley Abdramen* ; il vit comme les campagnards ; il est respecté de ces peuples , et son père , qui l'a cruellement persécuté , n'ose point le poursuivre dans cet endroit.

L'éducation des enfans , et leurs idées sur les femmes , sont les mêmes par tout l'empire : jusqu'à l'âge de sept à huit ans , les enfans sont oisifs ; mais à peine sont-ils circoncis qu'on les occupe aux arts , à l'étude de l'alcoran , à la garde des troupeaux , ou aux armes : ces derniers sont les fidèles de l'empereur. Quand ils sont en état de servir , ils se rendent à Maroc , et quand ils sont reçus dans la troupe , ils y restent jusqu'à ce qu'il plaise à l'empereur de les congédier ; ils sont fantassins ou cavaliers , suivant leur adresse , et c'est toujours parmi eux que sont choisis les gouverneurs , soit des villes , soit des provinces.

La pluralité des femmes est permise et en usage chez tous les Maures ; ils en ont

autant qu'ils peuvent en nourrir : les moins malheureuses sont , sans contredit , celles qui habitent les campagnes , c'est-à-dire , les plus pauvres ; car elles sont libres , peuvent aller par-tout , et sont , à peu de chose près , aussi heureuses que celles du Sahara et du Biledulgérîd. Il en est tout autrement de celles qui habitent les villes. Jamais on ne les voit sortir : toujours enfermées dans l'enceinte des maisons , elles ne sont heureuses qu'autant qu'elles plaisent à leurs maîtres. Un mari barbare , mécontent d'une de ses femmes , la maltraite à sa volonté ; personne ne peut lui porter de secours ; personne n'a droit de pénétrer dans ces endroits. Il agit en tyran envers elle , et souvent , après l'avoir fait long-tems souffrir , fatigué de sa personne , il la tue pour être délivré du soin de la nourrir. Les plus humains s'en défont par troc , ou autrement , et quel que soit le sort de ces infortunées , il est toujours malheureux. Un père même , attaché à sa fille , ne peut pas la secourir , quand il seroit instruit des mauvais traitemens qu'elle endure ; il est vrai que le mari seroit puni rigoureusement , s'il étoit convaincu de la

mort de sa femme , mais c'est une chose impossible ; si elle porte sur elle des traces de sa barbarie , personne n'en a connoissance , il la fait enterrer chez lui , et annonce sa mort à ses parens. Comme il n'y a que les grands qui agissent de la sorte , à cause de l'impossibilité où l'on est de les attaquer , les pères en place qui sont attachés à leurs enfans , les marient souvent à des gens de basse extraction. Ces derniers ont de grands égards pour leurs femmes. Les secours qu'ils trouvent , soit pour le commerce , soit en cas de dispute , leur font ménager celles qui leur produisent de telles ressources : souvent un père feint de refuser sa fille à celui qui la lui demande , quoique d'accord , pour se soustraire aux reproches de ses confrères ; alors le Maure refusé porte plainte à l'empereur ; on examine la conduite du postulant ; et comme cela est projeté , on n'a jamais rien à lui reprocher ; ainsi le père paroît contraint de lui accorder sa fille. Tous les Maures sont égaux ; il n'y a que la possession des places qui les distingue ; sortis des emplois , ils rentrent dans la classe ordinaire des citoyens. Ainsi , la

plus pauvre de la nation peut prétendre , sans ridicule , à la main de la fille du riche ; un hasard peut précipiter ce dernier dans l'abyme , et l'autre , par le même hasard , peut , en moins de rien , être élevé au faite de la grandeur.

Le mahométisme est la religion dominante ; les peuples suivent les opinions de ***. Sidy Mohamet Ben-Abdella , leur empereur , descendant de la famille des Schérifs , est l'interprète de la loi. Les Talbes sont toujours de son avis pour l'interprétation de l'alcoran ; d'ailleurs , descendant du grand prophète , il a le bonheur d'en être inspiré , et ne peut jamais se tromper. Le respect du peuple est si grand pour lui , qu'on s'estime heureux de mourir de sa main. C'est la plus grande faveur à laquelle un Maure puisse prétendre , sûr d'aller dans le sein de Mahomet , où il jouit d'une félicité sans bornes et éternelle. Moins cruel et plus ambitieux que ses prédécesseurs , ce prince maintient cette opinion , et quand il met quelqu'un à mort , pour crime , on le laisse exposé dans le lieu où il a été tué , jusqu'au moment où il plaît à l'empereur de pardonner. Alors

les parens ou amis du mort enlèvent le cadavre , l'honorent de la sépulture , environnent l'endroit où il est enterré de murailles , et le tiennent pour saint. Si l'empereur ne pardonne point au mort , le cadavre reste privé de sépulture ; son corps sert de pâture aux animaux carnaciers : tout le monde le regarde avec horreur , et on ne prononce le nom du défunt qu'avec imprécation contre lui. Les Juifs enlèvent le cadavre du lieu où il a été mis à mort ; cette fonction seroit déshonorante pour un Arabe.

Le vendredi est le jour de la prière : personne ne travaille ; on se rend respectueusement aux mosquées. Différens des Arabes du Biledulgérîd qui font de ce jour celui de leurs marchés , tout travail cesse chez les premiers ; mais les prières finies , on se visite , on s'assemble sur les places publiques , et tout le monde se divertit.

L'hospitalité n'en conserve que le nom ; ils font payer la nourriture ; cependant , lorsqu'on entre dans la tente ou la maison d'un Maure , s'il est à manger , on peut , sans façon , se mettre à manger avec lui. Si on a pris le repas , il suffit de toucher

la nourriture ; en agissant autrement , ce seroit faire insulte à son hôte , qui penseroit alors qu'on le méprise ? Quoiqu'on paye sa nourriture dans tous les états de la Barbarie , les autres devoirs de l'hospitalité n'en sont pas moins dans toute leur vigueur. Un exemple tiré du règne présent , prouve combien ce devoir est sacré. Un chef de voleurs , réfugié dans les montagnes , fut instruit du jour du départ des négocians françois qui faisoient le commerce à Sainte-Croix-de-Barbarie , lorsque , par ordre de l'empereur , il fallut quitter cette place pour se fixer dans la ville de Mogodor , que ce prince faisoit bâtir. Ce brigand vouloit profiter de la circonstance pour piller les marchandises ; il fit , pour cet effet , avancer sa troupe dans un des défilés des montagnes par où la caravane devoit passer : cette troupe étoit composée de quatre cents hommes déterminés par l'appât du gain , et tous bien armés. Il s'en falloit de beaucoup que l'escorte de la caravane fût aussi nombreuse ; mais le hasard les fit échapper à ce danger. Une pluie abondante survenue obligea à faire halte. La nuit avan-

çoit; on n'étoit point éloigné de la demeure du chef des brigands : le conducteur de la caravane ne voulut point rester dans l'endroit où on avoit fait halte ; il proposa de changer de route, et de se rendre à l'habitation de cet homme, connu pour être un des chefs du pays, et non pour un voleur. Les négocians y consentirent, et l'on dirigea la marche vers son habitation où l'on fut bientôt arrivé ; on déchargea les chameaux pour mettre les marchandises à l'abri de la pluie. Le maître du lieu vint les recevoir, et il ne leur dissimula point le danger qu'ils avoient couru. Il leur apprit alors qu'il avoit posté quatre cents hommes en embuscade pour les surprendre; mais qu'il falloit qu'ils aient été inspirés du prophète, pour avoir échappé à ses desseins et s'être réfugiés chez lui ; qu'ils n'avoient plus rien à craindre; que sa religion lui ordonnoit de les protéger, et que ses quatre cents hommes, loin de les attaquer, leur serviroient d'escorte jusqu'à Mogodor, pour les garantir de pareilles surprises. Il tint parole, et ne voulut aucune récompense pour lui, ni pour ses gens.

A peine fait il jour, que le crieur public

monte sur la terrasse des mosquées , et se met à chanter à haute voix la prière générale. Il en fait autant sur le midi et au soleil couchant. Ce peuple observe , avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse exactitude , les austérités de son carême qui dure toute la lune de juin : il consiste à s'abstenir de nourritures , de boissons et de tabac , depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Celui qui est surpris contrevenant à la loi , est puni rigoureusement ; on lui donne des coups de bâton , plus ou moins , et on lui attache deux pains sortant du four , sous les aisselles. La boisson , fût-ce de l'eau , est punie de vingt à trente coups de bâton sur la tête : le tabac , objet dont ils peuvent mieux se passer , est puni avec plus de rigueur : rarement le coupable en revient ; on lui met de la poudre dans la bouche , et on y met le feu ; les troupes même en marche ne sont point exemptes de l'observation du carême. Ceux qui sont malades obtiennent des dispenses ; mais ils sont tenus d'accomplir le tems du carême quand ils ont recouvré la santé.

Les prêtres sont , presque tout le jour et une grande partie de la nuit , occupés à la

lecture de l'alcoran ; la croyance générale est que l'immortalité est réservée aux zélés observateurs de la loi. Les autres souffrent quelque tems pour expier leurs fautes, puis, suivant le cas, ou anéantis, ou participans à l'immortalité ; point d'éternité de peines ; cette pensée effrayante leur paroît contraire à la bonté divine : parmi les femmes, il n'y a d'immortelles que celles qui ont été inviolablement attachées à leurs maris ; quant aux autres, tout périt avec le corps. Ils croient tous à la prédestination. La liberté est ôtée à l'homme ; c'est pourquoi, s'il commet un crime, il n'en est pas moins bien regardé de ses concitoyens.

Un Maure supporte l'adversité avec une constance héroïque ; jamais on ne l'entend se plaindre ; il se confie entièrement en la bonté divine, et ne fait aucun effort pour sortir de l'état dans lequel il se trouve, persuadé qu'ils seroient tous inutiles.

Jamais un Prince montant sur le trône ne trouve bien ce qu'a fait son prédécesseur : les villes les plus florissantes sous un règne, sont abandonnées sous un autre,

et n'offrent plus aux yeux des peuples étonnés que des monceaux de ruines. Les uns n'écoutent jamais leurs sujets, d'autres veulent tout voir par eux-mêmes. Le Prince régnant s'occupe tous les jours à rendre justice à ses sujets ; hommes et femmes, pauvres et riches, tous ont droit de paroître devant lui, et d'expliquer leurs causes. Sur les huit à neuf heures, il se rend à l'audience ; il est toujours environné de soldats. Ceux qui veulent lui parler font leur présent ; on ne le peut sans cela : ce présent est proportionné à la fortune du particulier ; les plus petits, même deux œufs, sont acceptés. On s'explique librement, et si la partie adverse est présente, il rend justice sur l'instant ; si elle n'y est point, on la fait demander, et le particulier vient de nouveau discuter sa cause. Le Maure le plus sauvage parle hardiment à son prince et sans timidité ; celui qui en auroit, seroit presque sûr de perdre sa cause.

Le commerce se fait avec beaucoup de lenteur dans cet empire ; il y a trois jours, chaque semaine, pendant lesquels on a très-peu d'occupation ; le vendredi, samedi et

dimanche. Le vendredi est le jour du repos des Maures ; c'est pourquoi les ouvrages ne se font que par les juifs, qui se reposent également le samedi : les Maures travaillent, il est vrai ; mais comme très-peu le font pour les autres, l'ouvrage languit : le dimanche est celui de repos des chrétiens ; les magasins sont fermés , et c'est le plus grand jour de fête. Les habitans des campagnes évitent ces jours pour vendre leurs productions ; car, quoique les Maures , les juifs et les chrétiens fassent un commerce séparé, il ne l'est pas tellement qu'ils n'aient essentiellement besoin les uns des autres ; et comme les magasins des chrétiens sont toujours les plus forts , on se repose plus particulièrement lorsque ces derniers restent dans l'inaction. Cette diversité de religion , le besoin qu'ils ont les uns des autres , les obligent à se reposer également ces trois jours de la semaine.

Le commerce produit des sommes immenses à l'empereur ; il permet à toutes les nations d'avoir des maisons de commerce dans ses états ; il prend pour ses droits le douzième de toutes les cargaisons, et demande , de tems en tems , de fortes sommes

sommes aux négocians qui sont obligés de les lui donner , sous peine de punition et d'être interdits de tout commerce.

Les juifs auxquels il permet l'exercice libre de leur religion , lui fournissent des sommes considérables : l'industrie de ce peuple malheureux est le trésor vivant du prince ; il les facilite dans le commerce , leur fournit des fonds quand ils éprouvent des pertes conséquentes ; mais il sait les retirer , avec usure , s'emparant de leurs biens par mille prétextes qu'il a soin de colorer sous les apparences de la justice.

Ce peuple est regardé comme esclave dans toute l'étendue de sa domination ; les plus riches même n'oseroient monter un cheval , ni passer devant un Maure ; sans ôter leurs souliers , ni entrer chez un chrétien sans ce signe de respect. Ils ont des lieux séparés pour leurs demeures où ils sont plus libres ; si un Maure ou un Chrétien tue un Juif , le coupable est condamné à cent piastres , non pour les parens du mort , mais au profit du trésor public ; si un Maure tue un chrétien , ou qu'un Chrétien tue un Maure , le coupable est puni du dernier supplice ; ce-

pendant, il y a bien des Chrétiens qui sont autorisés de l'empereur, permission qu'il accorde volontiers pour les maintenir dans son pays sans courir risque d'être insultés.

Les chrétiens peuvent monter à cheval, porter des armes, et se font servir indistinctement par des Maures ou des juifs, malgré leurs opinions sur l'origine des chrétiens ; car ils pensent généralement que les chrétiens sont presque tous sauvages et abandonnés à mille erreurs ; ils croient que, si les chrétiens connoissent Dieu, ils n'ont reçu cette notion que de ceux qui, ayant été esclaves chez eux, ont porté ensuite dans leur pays des idées distinctes de la divinité : ils pensent que l'intérieur des terres de l'Europe est livré à l'ignorance la plus grossière, et qu'il n'y a d'instruit que ceux qui s'adonnent à la marine.

Ce qui est cause que, lorsqu'il faut de l'argent, les ordres de l'empereur sont toujours mal exécutés, tels que pour le rachat des captifs ; c'est que ce prince promet toujours, et ne débourse rien. Les Juifs sont pour l'ordinaire chargés de ces sortes de commissions ; ils temporisent toujours, tantôt sous un prétexte, et tantôt sous un autre : par ce moyen, disent-ils,

les maîtres des captifs se lassent de les nourrir, et les donnent à meilleur compte. L'empereur souvent donne commission à d'autres qui, guidés par les mêmes motifs, suivent la même marche. Ce qui est cause que les esclaves restent long-tems dans la misère. Les Arabes indépendans ne veulent pas les livrer à l'empereur sur sa parole ; ils savent qu'ils n'en seroient jamais payés : ce qui fait que ces malheureux n'obtiennent leur liberté que lorsque les négocians chrétiens ont obtenu l'agrément de l'empereur, de s'entremettre de leur rachat : ils en donnent sur l'instant avis aux habitans du Biledulgérid, qui les envoient, sur la parole des chrétiens : ils ne craignent pas de perdre la rançon convenue, car le chrétien ne ment pas ; sa religion le lui défend ; et il doit toujours tenir sa parole. Cette opinion facilite beaucoup le commerce et soulage les malheureux qui font naufrage sur ces côtes. A peine un navire a-t-il fait naufrage, que les chrétiens en sont instruits ; et c'est ordinairement par leur canal que l'empereur en est aussi informé.

Parmi un peuple aussi superstitieux,

Il n'est point étonnant qu'il ne s'élève de tems en tems des ambitieux subtils qui tâchent de se faire un parti dans l'état. Les abus qu'ils voient dans le gouvernement, le désir de l'indépendance si naturel à l'homme, l'inclination qu'ils connaissent à leurs compatriotes pour toutes les nouveautés, autorisent ces factieux à répandre leurs opinions dans les campagnes. Toujours ils se servent des motifs de religion et du bien public; et quelque absurdes que soient leurs raisonnemens, ils trouvent des partisans fanatiques, surtout si le chef de l'entreprise est assez adroit pour faire quelque tour qui puisse surprendre et attirer l'attention de ce peuple grossier.

Le chef se dit inspiré du prophète, permet dans sa doctrine tout pillage sur l'ennemi, appât séducteur pour une nation pauvre et portée à la rapine. On court aux armes, on attaque les possessions de l'empereur, qui, dans ces occasions, met des armées en campagne, ne pouvant se fier au zèle des provinces qui n'auroient rien à gagner dans ces sortes d'expéditions. Ses troupes bien disciplinées, re-

connoissant des chefs , et formées au combat , ont bientôt dispersé ces rebelles qui n'osent reparoître dans leurs provinces ; ils se réfugient sur les montagnes de l'Atlas , d'où il est impossible de les chasser , et forment des bandes de voleurs qui attaquent tout ce qu'ils rencontrent. Souvent ils descendent dans les plaines habitées , et , parlant comme les naturels , ils prennent connoissance des caravanes , et les attaquent presque toujours avec avantage. Celles de l'empereur , qui conduisent les deniers royaux provenant des droits des navires entrés , ne sont pas plus respectées ; mais les escortes sont si nombreuses , qu'il est rare qu'on les enlève.

Quoique tout citoyen soit soldat et obligé au service , l'empereur entretient malgré cela un corps de troupes réglées composé de Maures. Son père lui avoit laissé une armée de Nègres bien disciplinés ; il s'en défit entièrement en l'exposant dans les défilés des montagnes contre les Mosselemis : il craignit cette milice étrangère qui formoit un corps de quarante mille hommes ; il avoit été témoin de leur mutinerie en plusieurs rencontres , ce qui

Pengagea à user de ce moyen pour les détruire. Ses meilleures troupes, et sur lesquelles il fonde le plus d'espoir dans les occasions critiques, sont deux cent cinquante renégats français : ils sont très-considerés dans l'empire, ont bonne paie et la garde des batteries de la ville de Mogodor. Quoiqu'il soit permis aux renégats d'avoir plusieurs femmes, ils n'en ont ordinairement qu'une : la plupart même n'en ont point. Il y a en outre huit cens renégats espagnols et portugais ; ils ne forment point un corps réglé, et sont distribués dans les diverses villes de l'empire.

Lorsqu'une armée est en marche, elle ne va point en ordre ; ceux qui portent les drapeaux marchent les premiers ; la cavalerie est dispersée de tous côtés : la marche finie, on campe en rond ; la case de la prière et celle du général se posent au milieu du camp : on distribue pour la nuit des sentinelles de côté et d'autre : elles se couchent dans l'herbe, et, de quart d'heure en quart d'heure, font des cris de guerre. Ceux qui sont en faction ne sont point relevés ; ils y passent la nuit chacun à son tour ; on ne pose les sen-

tinelles que sur le déclin du jour, de manière que , dans un camp de Maures , on entend toute la nuit les cris de guerre , tantôt d'un côté , tantôt d'un autre ; et il faut être extraordinairement fatigué pour pouvoir dormir. Il est assez difficile de les surprendre ; ils dorment tout habillés , leurs armes sont préparées , et ils sont dans un instant assemblés et prêts à se battre.

Quand une armée mauresque est près d'une ville soumise à l'empereur , les habitans cavaliers de la ville sortent tous en armes et viennent la recevoir ; ils font ordinairement le jeu du feu , c'est-à-dire que les cavaliers de la ville courent ventre à terre sur ceux de l'armée , font leur décharge , et se reploient sur eux-mêmes avec une célérité étonnante.

La manière de traverser les rivières est générale chez tous ces peuples ; la plupart les passent à la nage ; mais ceux qui ne savent point nager , lient plusieurs pièces de bois ensemble , emplissent de vent des peaux de chèvres qui soutiennent et facilitent les morceaux de bois , et traversent par ce moyen les rivières les plus rapides.

Les plaines sont superbes et bien cultivées ; elles produisent abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie : il y a cependant beaucoup de terrain inculte, sans doute à cause du manque de bras occasionné par les ravages des divers partis.

Les montagnes sont des plus escarpées ; la chaîne de celles que l'on nomme Atlas commence à Sainte-Croix de Barbarie. Il y a cela de particulier, que les habitans Maures de ces cantons ne laissent pas un pouce de terrain inculte : sans doute que la situation des lieux les rend moins sujets que les autres à être pillés ; ils forment de petites murailles pour soutenir les terres. Souvent un endroit de culture n'a pas plus de huit pieds de profondeur d'une muraille à une autre. On seroit tenté de croire que le terrain manque dans le pays, en voyant le soin extrême avec lequel on le ménage sur l'Atlas. Cependant, quelques lieues plus loin, on voit de superbes vallées d'une terre excellente, qui sont presque abandonnées.

La moisson faite, on a soin de mettre le feu aux herbes dans tout le pays ; cet usage les préserve de la quantité de serpents

pens et scorpions dont le pays fourmille :
 Il sert de plus à améliorer la terre. On a
 aussi grand soin de brûler les bois sur
 pieds : on assemble pour cet effet les bois
 morts aux pieds des arbres, et on y met
 le feu ; ce moyen est très-utile pour éloigner
 les lions et les tigres dont les forêts sont
 remplies, et assure la salubrité du climat.

On peut dire avec vérité que ce pays
 est le plus beau et le plus fertile de la
 terre. Il ne lui manque que des habitans
 moins sauvages, et une domination moins
 barbare.



TABLE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

<i>Relation du naufrage de M. Follie , et de ses aventures pendant son esclavage ; son départ ,</i>	5
<i>Son naufrage ,</i>	9
<i>Il est pris par les naturels du pays ,</i>	21
<i>Premiers services qu'il rend à ses maîtres ,</i>	28
<i>Attaque des Mougeares ,</i>	35
<i>Il part pour l'intérieur du pays ,</i>	40
<i>Son compagnon de voyage assassiné ,</i>	44
<i>Arrivé à sa destination il y garde le bétail ,</i>	46
<i>Son aveuglement ,</i>	50
<i>Il change de maître ,</i>	52
<i>Il retrouve ses compagnons d'infortune ,</i>	59
<i>Il est racheté ,</i>	62
<i>Son retour en Europe ,</i>	74

(171)

S E C O N D E P A R T I E :

<i>Précis exact des mœurs , des usages et des opinions des habitans du Sahara ,</i>	81
<i>Le Biledulgerid ,</i>	117
<i>L'Empire de Maroc ,</i>	140

Fin de la Table.

Dépôt légal 1er trimestre 1972